LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 7 REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS NUMERO 1

AU XXIE SIECLE

LE CHEMIN A PARCOURIR

Mars 2002

L'OTAN AU XXIE SIECLE : LE CHEMIN A PARCOURIR

Le président Bush et le Secrétaire général de l'OTAN Lord Robertson à la Maison-Blanche.

Nos pays ont fondé l'OTAN afin d'assurer la sécurité des peuples libres de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Il s'agissait également de créer une grande alliance de liberté afin de défendre des valeurs que l'on avait acquises au prix fort. Nous avons réussi, du moins en partie.

L'OTAN a endigué l'Union soviétique. Elle a donné aux peuples épris de liberté le temps et l'espace dont ils avaient besoin pour vaincre le communisme. Elle a permis de mettre fin à la guerre froide sans qu'une goutte de sang ne soit versée. Aujourd'hui, nous avons la chance unique de créer une Europe unie, libre et pacifique, articulée autour de cette grande alliance de liberté.

Ces travaux ont commencé. En accueillant de nouveaux membres, nous étendons la sécurité et la stabilité à l'ensemble de l'Europe centrale. Grâce au Partenariat pour la paix, nous étendons notre influence au-delà de l'Europe centrale et orientale jusqu'en Eurasie. Par nos actions dans les Balkans, nous avons stoppé l'épuration ethnique au cœur de l'Europe et, dans la foulée, arrêté un dictateur.

Pourtant, il y a encore beaucoup à faire. Nous devons renforcer notre alliance, moderniser nos forces et nous préparer à faire face à de nouvelles menaces. Nous devons étendre notre coopération avec nos partenaires, y compris la Russie et l'Ukraine. Nous devons tendre la main et ouvrir nos cœurs à de nouveaux membres, afin d'instaurer la sécurité dans l'ensemble de l'Europe.

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés dans la vieille capitale d'une nouvelle démocratie, notre alliée. Prague accueillera notre prochain sommet en novembre […] Afin de nous préparer à cette réunion, nous devons réaffirmer nos engagements de longue date et nous préparer à relever les défis de notre temps.

George W. Bush
Prrésident des Etats-Unis d'Amérique

Note de la rédaction : Ce 21e numéro des *Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis* explore les divers dossiers — notamment l'élargissement et la transformation de l'OTAN — qui attendent les 19 membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord, par une série d'articles et de textes de référence émanant d'experts du gouvernement des Etats-Unis, des milieux universitaires et du secteur privé.

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Revue électronique du département d'Etat des Etats-Unis

L'OTAN AU XXIE SIECLE : LE CHEMIN A PARCOURIR

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 2
George W. Bush
Président des Etats-Unis d'Amérique

DOSSIER

L'OTAN AU XXIE SIECLE : NOUVELLES CAPACITES, NOUVEAUX MEMBRES, NOUVELLES RELATIONS 5
Marc Grossman
Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques

LA TRANSFORMATION DES RELATIONS ENTRE L'OTAN ET LA RUSSIE 11
Alexander Vershbow
Ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Fédération de Russie

TRANSFORMER L'OTAN POUR GARANTIR LA LIBERTE DES FUTURES GENERATIONS 15
Douglas Feith
Sous-secrétaire à la Défense

COMMENT REUSSIR L'ELARGISSEMENT DE L'OTAN 18
Joseph Ralston
Commandant en chef des forces des Etats-Unis en Europe et commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

AMELIORER LES CAPACITES DE L'OTAN : UN DOSSIER CLE DU SOMMET DE PRAGUE 24
Carl Levin
Président de la commission sénatoriale des services armés

L'ELARGISSEMENT DE L'OTAN : SES CONSEQUENCES EVENTUELLES DOIVENT ETRE SOIGNEUSEMENT ETUDIEES 26
John Warner
Membre républicain influent de la commission sénatoriale des services armés

ANALYSE

L'AVENIR DE L'OTAN 28
Lord Robertson
Secrétaire général de l'OTAN

L'OTAN FACE AUX NOUVELLES MENACES : DEFIS ET POSSIBILITES 32
Richard Kugler
Professeur et maître de recherches, Institute for National Strategic Studies, National Defense University

L'OTAN EN PLEINE EVOLUTION DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE **36**

Philip Gordon
Spécialiste de politique étrangère et directeur du Center on the United States and France
Brookings Institution

ETUDE DE CAS : RESULTATS DU PREMIER CYCLE D'ELARGISSEMENT **40**

Przemyslaw Grudzinski
Ambassadeur de la Pologne auprès des Etats-Unis

SOURCES D'INFORMATION

L'OTAN AU XXIE SIECLE : LE CHEMIN A PARCOURIR – BIBLIOGRAPHIE **43**

L'OTAN AU XXIE SIECLE : LE CHEMIN A PARCOURIR – SITES INTERNET **44**

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS VOLUME 7 • NUMERO 1 • MARS 2002

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts — «Perspectives économiques», «Dossiers mondiaux», «Démocratie et droits de l'homme», «Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis» et «La Société américaine» — ces revues présentent des déclarations sur la politique des Etats-Unis, des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné.

Toutes les revues sont publiées en anglais, en français, en portugais et en espagnol ; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe et en russe. Une nouvelle revue en anglais est publiée toutes les trois à six semaines. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien ; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur. Les photos protégées par un droit d'auteur ne peuvent être utilisées qu'avec l'autorisation de la source indiquée.

Les numéros les plus récents, les archives ainsi que la liste des journaux à paraître, sont disponibles sur Internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante : http://usinfo.state.gov/journals/journals.htm

Ils sont disponibles dans plusieurs formats électroniques afin d'en faciliter la consultation en ligne, le transfert, le téléchargement et la reproduction.

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays ou bien à la rédaction :

Editor, U.S. Foreign Policy Agenda
Political Security — IIP/T/PS
U.S. Department of State
301 4th Street, SW
Washington, DC 20547
Etats-Unis d'Amérique
Adresse courrier électronique : ejeforpol@pd.state.gov

Veuillez noter qu'il est possible de consulter le présent numéro des «Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis» sur Internet à l'adresse suivante : http://usinfo.state.gov/journals/itps/0302/ijpf/ijpf0302.htm

Directrice de la publication . Judith Siegel
Rédacteur en chef . . . . . James Hutcheson
Rédacteur en chef adjoint . . . Merle Kellerhals
Version Internet . . . . . Wayne Hall
Contributing Editors . . . . . Ralph Dannheisser
. . . . . David Denny
. . . . . Margaret Kammeyer
. . . . . Margaret McKay
. . . . . Jody Rose Platt
Documentation . . . . . Sam Anderson
. . . . . Camille Lyon
. . . . . Rebecca Ford Mitchell
. . . . . Vivian Stahl
Assistante administrative . . . . Yvonne Shanks
Stagiaire . . . . . Christopher Siefken
Conception graphique . . . . . Min Yao
Assistante graphique . . . . . Sylvia Scott
Traduction . . . . . Service linguistique
. . . . . IIP/G/AF
Maquette de la version française . . . . . ARS, Paris
Conseil de rédaction . . . . . George Clack
. . . . . Judith Siegel
. . . . . Leonardo Williams
White House Photo . . . . . Paul Morse

L'OTAN AU XXIE SIECLE : NOUVELLES CAPACITES, NOUVEAUX MEMBRES, NOUVELLES RELATIONS

Marc Grossman
Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques

« L'avenir de l'OTAN a souvent été débattu dans le passé et nous sommes toujours revenus aux principes fondamentaux suivants : les valeurs, la défense collective, les capacités et les relations transatlantiques sont importantes. Et parce que l'OTAN s'est toujours adaptée pour relever les nouveaux défis, elle est importante, elle aussi », affirme le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires politiques, M. Marc Grossman. Cet article est l'adaptation d'une déposition qu'il a faite, le 28 février, devant la commission sénatoriale des services armés.

Nos gouvernements, nos parlements et nos publics devraient discuter de l'avenir de l'OTAN. C'est ce qu'implique une politique étrangère et une politique de défense soutenues par un pays démocratique. L'avenir de l'OTAN a souvent été débattu dans le passé et nous sommes toujours revenus aux principes fondamentaux suivants : les valeurs, la défense collective, les capacités et les relations transatlantiques sont importantes. Et parce que l'OTAN s'est toujours adaptée pour relever les nouveaux défis, elle est importante, elle aussi.

Jetez avec moi un regard en arrière et vous constaterez tout le chemin que nous avons parcouru. Réfléchissez aux trois citations suivantes :

Premièrement, Winston Churchill à Fulton (Missouri), le 5 mars 1946 : « De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu sur le Continent. Derrière cette ligne se trouvent les capitales de tous les pays d'Europe centrale et orientale, Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia, toutes ces villes célèbres, toutes ces populations se trouvent dans ce que j'appelle la sphère soviétique. »

Deuxièmement, le président Vaclav Havel à Prague, le 1er juillet 1991 : « Prague, autrefois la victime du Pacte de Varsovie, est devenue la ville où le Pacte de Varsovie, en tant qu'instrument de la guerre froide, a été dissous. »

Troisièmement, le président George Bush à Varsovie, le 15 juin 2001 : « Toutes les démocraties européennes, de la Baltique à la mer Noire, et tous les pays situés dans cette zone devraient avoir la même possibilité de jouir de la sécurité et de la liberté — et la même possibilité que les vieilles démocraties d'Europe de se joindre aux institutions européennes. »

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord demeure un élément essentiel de notre politique étrangère et de défense. Comme en témoigne le discours prononcé à Varsovie par le président Bush (discours qui mérite d'être relu dans les mois décisifs qui précèdent le Sommet de Prague), nous voulons le succès de l'OTAN. L'Alliance doit être un instrument efficace dans le monde de l'après-11 septembre.

Loin d'avoir perdu de son importance depuis ce jour fatidique, l'OTAN est devenue plus importante, au contraire.

Les attentats du 11 septembre et la réaction rapide et ferme de l'OTAN prouvent que l'Alliance demeure valable. En invoquant l'article 5 pour la première fois de son histoire, l'OTAN a clairement signifié qu'elle est unie et résolue à faire échouer le terrorisme.

Nous apprécions vivement la réponse collective de l'OTAN ainsi que les contributions individuelles des Alliés à l'opération Liberté immuable et à la Force internationale d'assistance à la sécurité. Les avions

radars AWACS de l'OTAN ont à leur actif plus de 2 600 heures de vol dans l'espace aérien américain et les navires de l'OTAN patrouillent en Méditerranée orientale. Tous les Alliés ont accordé des autorisations générales de survol, l'accès aux ports et aux bases, une assistance pour le ravitaillement en carburant et ont intensifié les activités de leurs services du renseignement.

Cinquante années de coopération au sein de l'OTAN ont rendu naturelle la participation des forces alliées et des Partenaires à l'opération Liberté immuable et à la Force internationale d'assistance à la sécurité. Les Alliés ont notamment contribué à l'opération Liberté immuable par d'importantes missions de reconnaissance aérienne, le ravitaillement en carburant, le transport de marchandises et des missions aériennes de soutien rapproché ; une série de missions des forces spéciales ; des unités spécialisées dans les armes nucléaires, biologiques et chimiques ; des équipes de déminage ; des unités sanitaires et un grand nombre de navires alliés en patrouille. Presque tous les pays qui contribuent à la Force internationale d'assistance à la sécurité, qui est actuellement dirigée par la Grande-Bretagne et le sera ultérieurement, nous l'espérons, par la Turquie, sont soit des Alliés actuels, soit de futurs Alliés éventuels, soit des Partenaires de l'OTAN qui ont reçu un entraînement et fait des manœuvres avec l'Alliance dans le cadre du Partenariat pour la paix. Collectivement, Alliés et Partenaires ont déployé près de 4 000 hommes en Afghanistan.

Les événements du 11 septembre nous ont fait prendre conscience des nouveaux dangers et des nouveaux défis auxquels nous devons faire face. C'est pourquoi, à leur réunion de Bruxelles, en décembre dernier, les ministres de l'OTAN ont décidé d'intensifier leurs efforts communs pour faire face aux menaces que font peser sur tous les Alliés le terrorisme et les armes de destruction massive. Quand le président Bush rencontrera les dirigeants alliés à Prague, dans le courant de l'année, nous nous attendons à ce que ces derniers soient prêts à approuver un programme d'action visant à améliorer la capacité de l'OTAN de faire face à ces menaces et à d'autres dangers.

Je suis convaincu que l'OTAN relèvera ces défis comme elle l'a toujours fait dans le passé. Je le dis parce que, contrairement au mythe selon lequel l'OTAN serait un vestige de la guerre froide qui s'efforcerait de définir son rôle depuis la chute du Mur de Berlin, l'Alliance a su s'adapter efficacement tout au long de son histoire. De l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest dans les années 1950 à la réaction à l'accroissement de l'arsenal de missiles soviétiques dans les années 1960 et 1970, en passant par les débats sur les FNI dans les années 1980 et la dissolution du Pacte de Varsovie dans les années 1990, l'OTAN a chaque fois réagi aux nouvelles menaces qui surgissaient tout en saisissant les possibilités qui s'offraient à elle de favoriser la stabilité et la sécurité.

Depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN joue un rôle déterminant dans le maintien de la stabilité et de la sécurité dans la zone euro-atlantique. Un processus d'élargissement a commencé à effacer la ligne de partage de l'Europe tracée par Staline. L'OTAN est intervenue pour faire cesser les tueries au Kosovo et pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Et elle a créé de nouveaux dispositifs de coopération par le truchement du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, de la Commission OTAN-Ukraine, du Partenariat pour la paix et du Conseil de partenariat euro-atlantique.

Au moment où nous nous penchons sur l'avenir de l'OTAN, les paroles prononcées il y a plus d'un demi-siècle par l'un de ses fondateurs continuent à nous guider. En décembre 1950, à l'issue d'une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles, Dean Acheson déclarait :

« Notre attitude est la suivante : nos alliés et nous allons de l'avant avec détermination et courage pour créer notre force commune. Nous considérons que les dangers actuels nous menacent tous et qu'il faut les affronter à l'aide d'une force commune. Nous estimons que nos alliés ont besoin de nous pour préserver leur sécurité et que nous avons besoin de leur aide […] C'est pourquoi nous adoptons une politique qui consiste à aller de l'avant en faisant preuve de fermeté, de détermination et de courage. Nous rejetons toute politique qui consisterait à se

réfugier en tremblant dans un abri contre la tempête dans l'attente du sort que d'autres pourraient vouloir nous réserver. »

Les attentats du 11 septembre ont clairement montré que le monde est loin de connaître la sécurité. Le président tchèque Vaclav Havel, qui sera l'hôte du Sommet de Prague, a observé que le 11 septembre « nous a ouvert les yeux sur le mal qui existe dans le monde actuel. Et nous continuons à rejeter la politique qui consisterait à se réfugier en tremblant dans un abri contre la tempête. Dans ce monde dangereux, les Alliés sont indispensables si nous voulons déjouer les nouvelles menaces posées par les terroristes et par les Etats hostiles qui cherchent à se doter d'armes de destruction massive. Ceux qui disent que l'OTAN n'est plus indispensable méconnaissent la force que l'Alliance tire de notre volonté commune de défendre nos populations et nos valeurs. »

L'OTAN doit relever de nombreux défis. Le Sommet de Prague représentera une étape importante dans les efforts que nous déployons pour adapter l'Alliance aux exigences de ce nouveau siècle. Notre programme aura trois objectifs :

- faire en sorte que l'OTAN possède les nouvelles capacités nécessaires pour faire face aux menaces qui pèsent sur nos populations.

- élargir l'OTAN avec l'admission d'autres nouvelles démocraties européennes,

- et définir les relations de l'OTAN avec la Russie, l'Ukraine et les autres Partenaires.

De nouvelles capacités, de nouveaux membres, de nouvelles relations. Ce n'est pas par hasard que le nouvel ordre du jour est conforme au Traité de Washington de 1949 : sauvegarder la liberté, notre patrimoine commun et notre civilisation ; vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements ; et promouvoir la stabilité et le bien-être dans la zone de l'Atlantique Nord.

De nouvelles capacités

Les mesures nécessaires qui seront prises afin d'améliorer les capacités de l'OTAN de faire face aux menaces du XXIe siècle s'appuieront sur le travail accompli depuis la fin de la guerre froide. Le concept stratégique de l'OTAN reconnaissait, dès 1991, que « les intérêts de l'Alliance dans le domaine de la sécurité pouvaient être affectés par d'autres risques de caractère plus vaste, y compris la prolifération des armes de destruction massive, les perturbations dans l'acheminement de ressources vitales, les actes de terrorisme et le sabotage ».

Le concept stratégique de 1999 faisait écho à cette observation, notant que « les nouveaux risques qui menacent la paix et la stabilité euro-atlantiques — l'oppression, les conflits ethniques, la prolifération des armes de destruction massive et la dissémination mondiale de la technologie des armements et du terrorisme — se précisent ». Le fossé qui se creuse entre les capacités des Etats-Unis et celles de l'Europe est le problème à long terme le plus grave qui se pose à l'OTAN, et il faut y remédier. Les Alliés ont besoin de forces souples, viables, capables de se déplacer rapidement sur de longues distances et de fournir une puissance de feu écrasante dès leur arrivée sur le terrain. Les forces des Etats-Unis jouissent actuellement d'une forte supériorité dans ce domaine. En comparaison, les autres Alliés n'ont que des capacités limitées dans des domaines tels que le transport des troupes, les armes de précision, le renseignement, les plates-formes de surveillance et la protection de leurs forces contre les agents biologiques et chimiques. Le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, est décidé à combler le fossé entre les Etats-Unis et les Alliés, et il accordera la priorité à cet objectif lors du Sommet de Prague. Nous nous réjouissons de ces initiatives et continuerons à inciter nos alliés à réorienter leurs efforts de défense, en mettant en commun leurs ressources, s'il le faut, pour accomplir collectivement ce qu'ils ne sont pas en mesure de faire individuellement. Si nos alliés sont vraiment décidés à combler ce fossé, ils doivent être prêts à faire davantage pour améliorer leurs capacités.

De nouveaux membres

Notre second objectif, au Sommet de Prague, sera de continuer à créer une communauté euro-atlantique unie ouverte aux pays démocratiques européens qui ont donné la preuve de leur volonté de défendre les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et de l'Etat de droit, ainsi que de leur désir de promouvoir la stabilité et de s'unir pour assurer la défense collective.

Comme l'a fait observer le président Bush l'an dernier à Varsovie, « Yalta n'a pas ratifié une division naturelle, mais divisé une civilisation vivante ». Le président a précisé que son but était d'effacer les lignes artificielles qui ont divisé l'Europe et « d'accueillir dans la maison de l'Europe » tous les pays européens qui s'efforcent de promouvoir la démocratie, l'économie de marché et une forte culture civique. Le processus d'élargissement entamé en 1997 avec l'admission des nouvelles démocraties européennes tient la promesse de l'OTAN et nous rapproche de la réalisation de la vision de ses fondateurs, une Europe libre et unie. Mais la tâche n'est pas terminée.

Le président s'est déclaré en faveur de l'admission à l'OTAN « de toutes les démocraties européennes qui le désirent et qui sont prêtes à partager les responsabilités liées au statut de membre de l'Alliance ». Dès sa première rencontre avec les Alliés, en juin dernier, le président a obtenu un consensus sur la nécessité de prendre des mesures concrètes et historiques à Prague pour procéder à cet élargissement. Il a fait part aux Alliés et aux candidats à l'OTAN de sa conviction que « nous ne devrions pas chercher à nous en tirer avec le minimum d'efforts, mais voir au contraire tout ce que nous pouvons faire pour servir la cause de la liberté ».

Depuis que le président a fait ces déclarations, nous avons collaboré étroitement avec nos alliés et avec les neuf candidats actuels pour renforcer les préparatifs de ces derniers afin que les pays que nous invitons à se joindre à nous ajoutent à la puissance et à la vitalité de l'OTAN. Une équipe dirigée par Nicholas Burns, représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'OTAN, termine actuellement une série de visites dans les neuf pays candidats pour souligner l'importance que revêtent les priorités en matière de réforme dans les mois qui précèdent le Sommet de Prague. Nous envisageons avec plaisir de poursuivre le dialogue avec les membres de cette commission et avec d'autres personnes en prévision de ces décisions historiques. De graves responsabilités vous incombent dans ce domaine. Nous espérons qu'avec votre coopération, l'élargissement de l'OTAN sera fermement soutenu par tous et que nous parviendrons à un consensus tout aussi ferme au sein de l'Alliance.

Certains ont demandé, au lendemain du 11 septembre, si l'élargissement de l'OTAN devait rester prioritaire. Le président a répondu par l'affirmative à cette question. Les événements du 11 septembre ont accru l'importance de la coopération et de l'intégration entre les Etats-Unis et toutes les démocraties européennes. Si nous voulons déjouer les menaces qui pèsent sur notre sécurité, nous devons former la coalition la plus large et la plus forte possible avec des pays qui partagent nos valeurs et sont capables d'agir efficacement à nos côtés. La liberté est attaquée et nous devons faire le maximum pour la défendre.

Les membres de cette commission vont nous demander, à juste titre, quelles sont les capacités et les contributions que les futurs membres apporteront à l'Alliance. Le Traité de Washington précise que les Etats invités à adhérer à l'OTAN doivent être en mesure de soutenir les principes du Traité et de contribuer à la sécurité de la zone euro-atlantique. C'est le critère que nos alliés et nous-mêmes appliquerons lorsque nous prendrons nos décisions à Prague. Les neuf candidats savent que l'adhésion à l'OTAN implique d'importants engagements ainsi que des responsabilités solennelles. Un grand nombre d'entre eux ont déjà donné la preuve de leur volonté de contribuer à la sécurité et à la stabilité de la zone euro-atlantique. Le Groupe de Vilnius, qui s'est réuni à Sofia en octobre dernier, a fait part de son intention de « soutenir pleinement la lutte contre le terrorisme et d'agir en tant qu'allié des Etats-Unis ». Individuellement, les candidats se sont comportés en Alliés de facto en offrant des autorisations de survol,

des prérogatives de transit et des bases, des forces militaires et policières, des unités sanitaires et des moyens de transport pour soutenir les opérations américaines. La plupart d'entre eux participeront à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. Avant le 11 septembre, presque tous les pays candidats avaient contribué activement aux efforts déployés par l'OTAN pour empêcher la reprise des hostilités dans les Balkans.

Nous pensons que l'élargissement de l'OTAN est un moyen d'atteindre les objectifs principaux de l'Alliance et qu'il aidera à maintenir son dynamisme en tant que principale institution chargée d'assurer la sécurité dans la zone euro-atlantique. Il agrandira également le cercle de démocraties et étendra la zone de stabilité et de sécurité à travers la Baltique et les Balkans. Ne pas accueillir des pays qui ont surmonté des années de dictature communiste et prouvé qu'ils étaient capables de contribuer à notre sécurité commune et disposés à le faire équivaudrait à abandonner les principes mêmes dans lesquels l'OTAN puise sa force et sa vitalité. Nous envisageons avec plaisir de consulter étroitement le Congrès sur cette question et, si l'OTAN propose de nouvelles admissions, de participer aux débats qui auront lieu au Sénat à ce sujet.

De nouvelles relations

Notre troisième objectif, au Sommet de Prague, consistera aussi à soutenir les principes fondamentaux de l'OTAN — vivre en paix avec tous les peuples et promouvoir la stabilité dans la zone euro-atlantique. Tout en cherchant à réaliser la vision d'une Europe unie à propos de laquelle Winston Churchill avait un jour déclaré : « Aucune nation ne devrait faire l'objet d'un ostracisme permanent », nous devons continuer à nous montrer ouverts et à accroître la coopération et l'intégration de tous les Partenaires de l'OTAN.

L'OTAN et la Russie ont pris des mesures, au lendemain du 11 septembre, pour donner une nouvelle impulsion et une nouvelle orientation à leur vaste coopération. Le président voit dans la Russie un pays qui a opéré des réformes profondes, un pays pleinement démocratique, étroitement lié au reste de l'Europe et capable de former des partenariats avec les grandes institutions de l'Europe, notamment l'OTAN.

Lors des dernières réunions ministérielles de Bruxelles, les Alliés ont décidé de créer un nouvel organe, le Conseil OTAN-Russie, qui facilitera la prise de décisions et les actions communes dans les domaines qui intéressent à la fois l'OTAN et la Russie. Nous avons travaillé de façon soutenue avec nos alliés à Bruxelles pour créer ce nouvel organe et nous espérons qu'il sera en place pour la réunion ministérielle de l'OTAN à Reykjavik, en mai prochain.

Ces relations dites « à 20 » donneront à la Russie la possibilité de participer à la mise au point de mécanismes de coopération dans les domaines choisis par l'Alliance comme la lutte antiterroriste, la préparation aux urgences dans le domaine civil, la gestion de l'espace aérien, l'entraînement et les exercices conjoints. Le dispositif « à 20 » ne permettra à la Russie d'opposer son veto aux actions de l'OTAN dans aucun domaine. Il ne s'agit pas d'une admission furtive de la Russie à l'OTAN. Ce dispositif n'empiétera pas non plus sur les prérogatives de l'Alliance. Les membres de l'OTAN continueront à prendre leurs décisions par voie de consensus sur toutes les questions. Le Conseil OTAN-Russie sera tout à fait distinct du Conseil de l'Atlantique Nord, qui continuera à se réunir et à prendre des décisions comme il l'a toujours fait sur toute la gamme des questions figurant à l'ordre du jour de l'OTAN.

Les relations avec la Russie sont approfondies, mais la coopération que nous envisageons dans le cadre de l'OTAN s'étend à tous les Partenaires, y compris l'Ukraine, les pays du Caucase et de l'Asie centrale et les Partenaires du Dialogue méditerranéen. En fait, l'OTAN est la seule institution qui puisse unir le Continent dans le cadre de la coopération à la sécurité et qui permette d'élargir et de renforcer la sécurité euro-atlantique.

Nous sommes particulièrement décidés à concentrer les activités des Partenaires de l'OTAN dans les pays

d'Asie centrale qui ont joué un rôle si constructif dans la lutte contre le terrorisme. Le Partenariat pour la paix et le CPEA sont des instruments efficaces d'intégration, mais nous pensons qu'il est possible de faire davantage pour accroître la coopération entre l'OTAN et ces pays.

Près de 53 ans après sa fondation, l'OTAN demeure au cœur de l'engagement des Etats-Unis envers l'Europe et reste le fondement de notre sécurité et de notre stabilité dans un monde toujours dangereux. Le secrétaire d'Etat Colin Powell l'avait clairement indiqué lors de sa séance de confirmation, lorsqu'il avait fait observer que « la valeur de l'OTAN est illustrée par le fait que, dix ans après la fin de la guerre froide, les pays continuent à chercher à se joindre à l'Alliance au lieu de tenter de la quitter ». L'OTAN peut déjouer de nouvelles menaces, coopérer avec d'anciens ennemis et assurer la stabilité en Europe du Sud-Est tout en donnant à cette région le temps d'entrer dans le courant dominant en Europe. Les principes fondamentaux de l'OTAN — ses valeurs, son engagement commun envers la défense de la liberté — restent solides.

Le président Bush admire profondément les réalisations de l'OTAN et il est résolu à renforcer l'Alliance en prévision de l'avenir. Nos alliés et nous-mêmes avons beaucoup de travail devant nous, mais une possibilité historique nous est donnée d'atteindre nos objectifs qui sont la défense, l'intégration et la stabilisation de la zone euro-atlantique et la poursuite du renforcement de la plus grande des Alliances. L'objectif d'une Europe unie, libre et en paix devient rapidement une réalité. Tandis que nous songeons à Prague et aux nouvelles capacités, aux nouveaux membres et aux nouvelles relations figurant à notre ordre du jour, nous nous réjouissons à la perspective de collaborer étroitement avec les membres du Congrès pour que l'OTAN puisse relever avec autant de succès que dans le passé les défis d'aujourd'hui et ceux de demain.

LA TRANSFORMATION DES RELATIONS ENTRE L'OTAN ET LA RUSSIE

Alexander Vershbow
Ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Fédération de Russie

« Une leçon capitale se dégage des événements du 11 septembre, non seulement pour les Américains, mais aussi pour la Russie et pour nos partenaires de l'OTAN, à savoir que nous avons tous plus besoin que jamais de nos amis et alliés dans un monde de plus en plus dangereux », déclare Alexander Vershbow, ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Fédération de Russie et ancien représentant permanent des Etats-Unis à l'OTAN. « Je pense que nous assistons aujourd'hui à une redéfinition spectaculaire des relations entre l'Ouest et la Russie, définition fondée sur la prise de conscience de nos intérêts communs en matière de sécurité et de notre attachement commun aux valeurs de la démocratie, de l'économie de marché et de l'Etat de droit. »

La dernière décennie a été extraordinaire du point de vue des progrès de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté économique et de l'économie de marché à travers le monde. Mais les événements du 11 septembre nous rappellent que tout le monde ne partage pas notre attachement à ces valeurs, et que nous pouvons être amenés à verser notre sang pour défendre les valeurs et principes qui guident notre existence.

Aujourd'hui, une nouvelle série de dangers — en particulier l'extrémisme et le terrorisme international — met en péril notre avenir en tant que nations démocratiques. Il ne fait aucun doute que nous avons sous-estimé l'ampleur des nouveaux défis lancés à notre génération — peut-être parce que, au lendemain de la fin de la guerre froide, le monde paraissait, et était d'ailleurs, beaucoup plus sûr qu'il ne l'avait été depuis bien longtemps.

Pour les Américains et, je le pense, pour le reste du monde, les attaques terroristes contre les centres de la puissance financière et militaire américaine et le meurtre délibéré de milliers de civils innocents ont changé tout cela.

Une leçon capitale se dégage des événements du 11 septembre, non seulement pour les Américains, mais aussi pour la Russie et pour nos partenaires de l'OTAN, à savoir que nous avons tous plus besoin que jamais de nos amis et alliés dans un monde de plus en plus dangereux.

Je pense que nous assistons aujourd'hui à une redéfinition spectaculaire des relations entre l'Ouest et la Russie, définition basée sur la prise de conscience de nos intérêts communs en matière de sécurité et de notre attachement commun aux valeurs de la démocratie, de l'économie de marché et de l'Etat de droit

De nombreux articles ont été consacrés aux relations personnelles étroites que le président russe, Vladimir Poutine, a établies avec des dirigeants occidentaux comme le président George Bush, le premier ministre britannique Tony Blair et le chancelier allemand Gerhard Schröder. Les nouvelles relations entre l'Ouest et la Russie auxquelles je me réfère ne sont cependant pas une simple question d'affinités personnelles entre dirigeants mondiaux, mais le résultat de la prise de conscience de l'interdépendance de l'avenir de tous les pays de la communauté euro-atlantique. C'est ce que nous ont fait clairement comprendre les événements de ces derniers mois.

En fait, il est clair, à l'aube du XXIe siècle, que tous nos pays — en Amérique du Nord et à travers l'Europe — doivent relever des défis semblables en matière de sécurité. Ces défis comprennent les menaces transnationales comme le terrorisme international et la prolifération des armes de destruction massive, ainsi que les dangers persistants résultant de l'instabilité régionale, d'un nationalisme militant et de la dissolution d'Etats. Tous nos pays et

toutes les institutions multilatérales sur lesquelles nous comptons doivent continuer à s'adapter pour conjurer ces menaces.

L'Alliance atlantique s'est transformée au cours de la décennie passée — en assumant de nouvelles missions, en accueillant de nouveaux membres et en concevant de nouveaux mécanismes pour accroître la sécurité et la stabilité grâce à la coopération et au partenariat dans les domaines politique et militaire. Mais le 11 septembre nous a rappelé que l'OTAN aura besoin de continuer à redéfinir sa mission pour faire face aux nouvelles menaces et, chose plus importante encore, qu'elle devra s'équiper des capacités nécessaires à l'accomplissement de cette mission. L'Alliance doit également poursuivre la tâche complexe qui consiste à tisser des liens de coopération avec l'Union européenne étant donné le rôle croissant que cette dernière joue dans la politique étrangère et de sécurité et les avantages comparatifs qu'elle a sur l'OTAN dans certains domaines. Mais tous les Alliés reconnaissent que les efforts de l'OTAN pour faire face aux menaces du XXIe siècle seront bien plus efficaces s'ils s'accompagnent d'une coopération plus étroite avec la Russie.

Aux yeux de nombreux observateurs, les attentats terroristes du 11 septembre ont marqué un tournant dans la nature des rapports entre l'Ouest et la Russie. Mais je pense que, déjà avant le 11 septembre, le président Poutine avait fait un choix stratégique en décidant que le meilleur moyen d'assurer la sécurité, la croissance économique et l'influence politique de la Russie consistait à resserrer ses liens avec l'Europe et les Etats-Unis plutôt que de renouer avec le comportement antagoniste et agressif qui avait marqué le passé soviétique.

Il est plus utile, selon moi, de concevoir les attaques du 11 septembre comme un signal de l'urgence que revêtent les efforts de l'Ouest et de la Russie pour construire un partenariat plus fort, plus solide. Dans les relations bilatérales entre les Etats-Unis et la Russie, le soutien précieux apporté par la Russie à la coalition antiterroriste s'est accompagné d'une accélération de notre collaboration sur une vaste gamme de dossiers : importantes réductions des armes nucléaires stratégiques, conception d'un nouveau cadre stratégique à même de faire face aux nouvelles menaces, efforts de développement de nos relations économiques et commerciales et accélération de l'entrée de la Russie dans l'Organisation mondiale du commerce, accroissement de la coopération sur de nombreuses questions politiques et régionales.

La décision stratégique qu'a prise le président Poutine de se joindre à la coalition antiterroriste a eu une influence spectaculaire sur la façon dont la Russie est considérée à l'Ouest. Cette décision a montré clairement que les Etats-Unis et les autres démocraties occidentales pouvaient coopérer avec la Russie non seulement sur la base d'une nécessité tactique, mais aussi en suivant ce que le président Poutine a appelé « la logique de nos intérêts communs ».

Les relations de la Russie avec l'OTAN devraient aussi refléter cette logique. L'OTAN et la Russie ont remporté des succès dans leurs premiers efforts de coopération, au cours de ces dix dernières années, notamment dans le cadre de nos opérations conjointes de maintien de la paix dans les Balkans. Mais je crois qu'on reconnaît, de part et d'autre, que notre coopération n'a pas pleinement tenu les promesses de l'Acte fondateur OTAN-Russie signé en 1997. Notre tâche commune consiste maintenant à parfaire ces relations, notamment en concevant de nouveaux mécanismes de coopération, de coordination de notre action et de prise de décisions communes qui permettront d'intégrer plus étroitement la Russie aux activités de l'OTAN tout en respectant, le cas échéant, la prérogative d'action indépendante de l'OTAN et de la Russie.

L'idée discutée par les présidents Bush et Poutine à leur sommet de novembre dernier et soutenue un mois plus tard par les ministres des affaires étrangères de l'OTAN et de la Russie est fort simple : créer un nouveau forum dans lequel les 19 membres de l'OTAN et la Russie travailleront ensemble en tant que groupe de 20 partenaires à part entière sur des dossiers d'intérêt commun. Les domaines d'action commune « à 20 » pourraient comprendre l'antiterrorisme, la non-prolifération ou la réponse à

de futurs conflits régionaux. Ils pourraient également inclure des projets concrets visant à créer entre l'OTAN et la Russie un climat de coopération et de transparence sur les plans politique et militaire.

Nous espérons que le nouveau mécanisme proposé sera opérationnel avant la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN prévue en mai à Reykjavik et avant la visite du président Bush à Moscou et à Saint- Pétersbourg. Cela représentera un progrès par rapport à l'actuel format « 19-plus-un » dans lequel l'OTAN formule toujours sa position avant d'en discuter avec ses partenaires russes. Le nouveau concept va maintenant consister à formuler des positions sur des questions et projets précis au cours de réunions auxquelles participeront 20 pays.

Ce Conseil OTAN-Russie « à 20 » pourra éventuellement mener à des changements historiques fondamentaux dans les rapports entre l'OTAN et la Russie, à des progrès vers un partenariat plus effectif et vers une véritable collaboration. Il ne s'agit évidemment pas d'une adhésion furtive et cela n'implique pas non plus un droit de veto de la Russie sur les décisions de l'OTAN. Une métaphore plus juste consisterait à considérer ce conseil comme « une alliance au sein de l'Alliance », comme l'entreprise commune de deux puissantes entités indépendantes dans des domaines d'intérêt mutuel. Tout en collaborant plus étroitement entre eux, l'OTAN et la Russie conserveront leur prérogative de décision et d'action indépendantes. On espère toutefois que, grâce à des projets conjoints, à des discussions et, ultérieurement, à des décisions communes, l'OTAN et la Russie seront de plus en plus capables d'assumer ensemble des responsabilités pour faire face à certains des nouveaux dangers qui menacent la paix et la stabilité en Europe et au-delà.

Pour que cette alliance soit efficace, la diplomatie russe devra acquérir l'esprit de souplesse et de compromis qu'exige tout consensus entre des pays ayant des idées et des priorités différentes en matière de sécurité. C'est ainsi que l'OTAN fonctionne, mais cet esprit n'a pas toujours caractérisé l'attitude de la Russie à l'égard de l'OTAN dans le passé. En fait, la Russie doit encore surmonter un passé de méfiance et de rivalité dans ses contacts avec l'OTAN. Pour sa part, l'OTAN doit faire preuve de plus d'ouverture et de souplesse quand elle considère les points de vue de la Russie. Il est indispensable que nous allions au-delà des rapports à somme nulle du passé pour mettre en place des relations dans lesquelles tout le monde sera gagnant.

La lutte actuelle contre le terrorisme international nous fournit l'occasion d'exploiter ces nouvelles relations fondées sur la coopération. L'OTAN et la Russie doivent collaborer avec les autres pays pour contrecarrer des terroristes qui ne respectent ni frontières ni alliances, et empêcher la prolifération des armes de destruction massive qui risquerait de donner aux terroristes, ou aux Etats qui les soutiennent, une capacité encore plus grande d'attaquer nos sociétés.

L'OTAN et la Russie travaillent déjà en collaboration dans le cadre d'une série d'initiatives dans le domaine de la lutte antiterroriste, y compris l'échange régulier de renseignements et des consultations approfondies sur les questions liées aux menaces terroristes, les plans civils d'urgence et le rôle des militaires dans la lutte contre le terrorisme. A l'avenir, nous espérons que l'OTAN et la Russie pourront procéder à une évaluation commune des menaces terroristes par leurs services de renseignement et mettre au point des programmes qui permettront aux forces de l'OTAN et à celles de la Russie de participer ensemble à des opérations contre les terroristes.

La défense antimissile est un autre domaine prometteur en matière de coopération entre l'OTAN et la Russie. Tous nos pays doivent prendre conscience du fait que les efforts déployés pour empêcher la prolifération des techniques de missiles balistiques et des armes de destruction massive n'ont pas été pleinement efficaces. La coopération entre l'OTAN et la Russie dans le domaine de la défense antimissile serait une façon de priver les Etats hors-la-loi des moyens de nous attaquer ou de nous faire chanter à l'aide de missiles de longue portée équipés d'armes de destruction massive et capables d'atteindre nos villes ou nos déploiements militaires.

Cela pourrait comprendre des systèmes d'alerte avancée, des manœuvres conjointes et même la fabrication industrielle commune de systèmes de défense antimissile.

La lutte antiterroriste et la défense antimissile ne sont que deux exemples des domaines dans lesquels l'OTAN et la Russie peuvent coopérer pour soutenir nos intérêts communs. Si nos efforts conjoints sont couronnés de succès, la coopération entre l'OTAN et la Russie pourra devenir l'un des principaux piliers de l'architecture mondiale de sécurité du XXIe siècle.

Le renforcement du partenariat OTAN-Russie compléterait les autres initiatives prises par l'OTAN ces dix dernières années pour étendre la sécurité et la stabilité à l'ensemble de la zone euro-atlantique, grâce à la coopération et à l'intégration des mesures prises dans les domaines politique et militaire. L'établissement du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord, du Partenariat pour la paix et du Conseil de partenariat euro-atlantique ont été d'importantes initiatives dans ce sens, tout comme l'admission à l'OTAN de nouvelles démocraties disposées à assumer toutes les responsabilités qu'implique l'appartenance à l'Alliance. Nous espérons qu'un nouvel esprit de coopération « à 20 » aidera à mener à bien le processus historique d'intégration complète de la Russie dans la communauté euro-atlantique.

En travaillant étroitement ensemble, en tant que partenaires, avec les autres pays épris de liberté, la Russie et l'OTAN auront la possibilité de faire des prochaines décennies une ère de paix et de progrès. Cela ne veut pas dire qu'aucun problème ne mettra nos relations à l'épreuve. On continue, par exemple, à s'inquiéter des actions des troupes russes en Tchétchénie et des mesures récentes qui menacent l'avenir d'une presse indépendante en Russie.

Je suis cependant convaincu qu'il existe des bases solides sur lesquelles établir de nouvelles relations entre la Russie et l'OTAN. Notre coopération contre le terrorisme et les pourparlers en cours sur de nouveaux domaines de collaboration ont créé une dynamique grâce à laquelle nous pouvons commencer sérieusement à considérer la Russie et l'OTAN comme des alliés dans la solution des problèmes du XXIe siècle. Notre tâche commune consiste à faire en sorte que « l'alliance au sein de l'Alliance » devienne une réalité.

TRANSFORMER L'OTAN POUR GARANTIR LA LIBERTE DES FUTURES GENERATIONS

Douglas Feith
Sous-secrétaire à la Défense

« La mission fondamentale de l'OTAN reste, comme il se doit, la défense collective de ses membres, ainsi qu'il en est disposé à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Toutefois, l'OTAN va continuer de s'adapter afin de faire face aux nouvelles menaces et de tirer parti de ses atouts. Le Sommet de Prague, premier sommet de l'OTAN en ce nouveau millénaire, est prévu pour le mois de novembre de cette année. Lors de cette réunion, les Etats-Unis espèrent accélérer la transformation de l'Organisation, en mettant l'accent sur trois grands thèmes : les nouveaux membres, les nouvelles capacités et les nouvelles relations », déclare le sous-secrétaire américain à la Défense, M. Douglas Feith. Le présent article est une adaptation de la déposition qu'il a faite devant la commission sénatoriale des services armés le 28 février dernier.

Depuis la victoire de l'Ouest dans la guerre froide, on se pose de temps à autre des questions sur la pertinence de l'OTAN. De telles interrogations sont utiles. Nous devons nous garder de considérer les grandes institutions comme acquises. Il est donc salutaire d'examiner la raison d'être de l'Alliance et d'en analyser les composantes.

Nous procédons aujourd'hui à cet examen à la lumière des enseignements du 11 septembre concernant : les principales vulnérabilités de notre pays malgré notre puissance militaire classique ; les nouveaux types de menaces ; l'envergure mondiale de nos responsabilités militaires ; la surprise, l'imprévisibilité et la nécessité pour les forces armées des Etats-Unis de se montrer adaptables et souples ; enfin, la valeur de la communauté de nos alliés et amis dans le monde entier.

Dans sa déclaration aux ministres de la défense de l'OTAN, en juin dernier, le ministre américain de la défense, M. Donald Rumsfeld, a placé le terrorisme en tête de liste des menaces auxquelles l'Alliance est exposée ; il a également mentionné les cyber-attaques, les armes classiques de haute technicité et les missiles balistiques et de croisière équipés d'armes de destruction massive. Trois mois plus tard, le 11 septembre, la première de ces menaces se concrétisait de façon horrible à New York et à Washington.

L'OTAN et nos alliés au sein de cette organisation ont réagi à l'attaque du 11 septembre promptement, loyalement et de manière utile. L'OTAN a montré qu'elle savait s'adapter et riposter aux défis imprévus.

Moins de 24 heures après l'attaque terroriste contre l'Amérique, nos alliés de l'OTAN invoquaient pour la première fois de l'histoire l'article 5 du traité de 1949, relatif à la défense collective des membres de l'OTAN. Peu après, l'OTAN a pris une série de mesures pour nous appuyer dans la guerre contre le terrorisme. C'est ainsi, par exemple, que sept appareils équipés d'un système aéroporté d'alerte et de contrôle (AWACS) de l'OTAN patrouillent maintenant le ciel des Etats-Unis, ce qui nous soulage d'un pesant fardeau et libère notre flotte d'appareils AWACS pour des missions importantes à l'étranger. Nos alliés et partenaires de l'OTAN contribuent à titre individuel à l'effort de guerre et aux opérations de reconstruction et de sécurité en Afghanistan depuis le départ des talibans. Certains de nos alliés ont apporté leur contribution dans le cadre de mécanismes formels de l'Alliance. D'autres ont choisi de le faire hors de ces mécanismes. De toute manière, toutes ces contributions doivent être considérées comme le fruit de plus de 50 ans de planification, de formation et d'opérations conjointes au sein de l'Alliance de l'OTAN.

La mission fondamentale de l'OTAN reste, comme il se doit, la défense collective de ses membres, ainsi

qu'il en est disposé à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord. Toutefois, l'OTAN va continuer de s'adapter afin de faire face aux nouvelles menaces et de tirer parti de ses atouts. Le Sommet de Prague, premier sommet de l'OTAN en ce nouveau millénaire, est prévu pour le mois de novembre de cette année. Lors de cette réunion, les Etats-Unis espèrent accélérer la transformation de l'Organisation, en mettant l'accent sur trois grands thèmes : les nouveaux membres, les nouvelles capacités et les nouvelles relations.

ELARGISSEMENT

Le président Bush a réaffirmé le désir des Etats-Unis de promouvoir une Europe « intégrée et libre ». A Varsovie, en juin dernier, il a déclaré : « Je crois que toutes les démocraties européennes qui le souhaitent et qui sont prêtes à en assumer les responsabilités devraient appartenir à l'OTAN […] En nous préparant au Sommet de Prague, nous ne devons pas calculer quel est le minimum que nous pouvons apporter sans nous attirer des récriminations, mais combien nous pouvons faire pour promouvoir la cause de la liberté. »

[…] Nous savons que l'élargissement de l'Alliance comporte un certain nombre de risques et exige des décisions difficiles. Des gens d'expérience et de bon sens nous avertissent des dangers qu'il y aurait à faire de l'Alliance une organisation excessivement lourde et peu maniable. Ils ne veulent pas que l'expansion de l'Alliance ait pour effet de diluer ses capacités militaires et ils se préoccupent des relations de l'OTAN avec ses voisins importants. Ils veulent s'assurer que tout élargissement de l'OTAN renforcera son aptitude à s'acquitter de sa mission essentielle de défense. Ils veulent s'assurer que l'attachement des nouveaux membres aux principes et aux travaux de l'Alliance sera durable et se manifestera concrètement.

Ce sont là des considérations et des conseils prudents dont le gouvernement tient compte dans l'élaboration de sa stratégie d'élargissement. Nous pensons que l'OTAN peut et en fait doit s'agrandir selon des modalités qui serviront les intérêts de la sécurité nationale des Etats-Unis et de leurs alliés actuels. Une Europe unie sur la base des principes démocratiques, de la primauté du droit, du respect des droits de la personne et des autres doctrines de l'Alliance pourra mieux résister aux menaces terroristes et autres. Le gouvernement des Etats-Unis considère qu'une Alliance élargie qui mène des activités conjointes de planification défensive et opérationnelle, qui facilite l'interopérabilité et qui encourage la tenue d'exercices d'entraînement réalistes sera un partenaire plus efficace pour relever les défis en matière de sécurité mondiale.

Les pays candidats ont fait d'impressionnantes contributions aux opérations dirigées par l'OTAN en Bosnie et au Kosovo. En 2001, sept des neuf candidats ont contribué des forces aux opérations de l'OTAN au Kosovo. Huit d'entre eux ont également déployé des troupes dans le cadre des opérations de l'OTAN en Bosnie. Par leur coopération à l'opération Liberté immuable, ils ont également manifesté une solidarité fort appréciée avec les Etats-Unis. Ils se sont comportés comme des alliés le feraient. Pour les opérations en Afghanistan, les pays candidats ont fourni des troupes et des renseignements, ont autorisé le survol de leur espace aérien, et ont offert un accès à leurs bases et un appui diplomatique public.

Lors de ses délibérations, le ministère de la défense évaluera l'état du dispositif militaire de chaque candidat, l'avancement des réformes de la défense, l'état de préparation des unités affectées aux missions de l'OTAN et la valeur militaire que le pays peut ajouter à l'OTAN.

TRANSFORMATION

La transformation des capacités de l'OTAN peut et doit être entreprise parallèlement à son élargissement. C'est peut-être là le défi le plus ardu que l'Alliance aura à relever au cours des années à venir. Les opérations en Bosnie et au Kosovo ont mis en évidence les lacunes collectives des capacités de l'Alliance les mieux adaptées à la guerre moderne ; elles ont également révélé un écart troublant, et grandissant, entre les capacités des Etats-Unis et celles de leurs alliés. Nous avons entendu des paroles encourageantes lors du Sommet de Washington de 1999 mais, dans l'ensemble, elles n'ont été suivies

que de résultats limités. Le creusement du fossé des capacités risque non seulement d'affaiblir le potentiel militaire de l'Alliance, mais aussi à la longue d'éroder la solidarité politique de celle-ci.

A notre avis, l'Alliance doit se concentrer sur certaines priorités, notamment : assurer la défense de ses forces armées et de ses populations contre les armes de destruction massive ; déployer plus rapidement les forces alliées dans les zones de combat ; s'assurer que ces forces communiquent facilement entre elles sans crainte de fuites ou de brouillage de la part de leurs adversaires ; enfin, améliorer les contributions des Alliés à des opérations de combat modernes, rapides et plus précises.

Certes nous ne pourrons pas transformer les capacités de l'OTAN du jour au lendemain, mais nous ne pouvons pas nous contenter du statu quo. Il est important, nous les y encourageons, que les Alliés dépensent davantage pour leur défense, et il est encore plus important que nous les amenions à dépenser plus sagement. Le programme commun de chasseur-bombardier est un modèle de coopération et d'efficacité associant les Etats-Unis et plusieurs de leurs alliés.

NOUVELLES RELATIONS

Un troisième but du Sommet de Prague est le renforcement des relations de l'OTAN avec la Russie et la revitalisation de ses rapports avec d'autres partenaires.

Nous nous efforçons activement avec nos alliés d'améliorer les relations entre la Russie et l'OTAN. La meilleure manière de procéder est, selon nous, de mettre en œuvre des projets pratiques qui profiteront à tous les participants. Nous pensons que cet effort peut dissiper chez les Russes les vestiges de craintes à l'égard d'une Alliance perçue comme menaçant leur sécurité. Nous croyons également qu'en encourageant la coopération avec la Russie, nous pouvons induire d'autres réformes dans les domaines de la démocratie, de l'économie et des forces armées dans ce pays et contribuer à l'amélioration des relations entre les Russes et leurs voisins. En bref, nous considérons les relations entre l'OTAN et la Russie comme complémentaires de nos efforts bilatéraux visant à établir un nouveau cadre de relations entre les Etats-Unis et ce pays.

Au fur et à mesure que nous améliorons ces relations, et pendant que l'Alliance et la Russie collaborent lorsque c'est possible, il est essentiel que l'OTAN conserve sa capacité de décision et d'action indépendante pour ce qui a trait aux grandes questions de sécurité. Nous sommes conscients de la nécessité de protéger la solidarité et l'efficacité de l'Alliance. Le Conseil de l'Atlantique Nord décidera par consensus de la forme et du fond de notre coopération avec la Russie. La Russie n'aura pas le droit de veto sur les décisions de l'Alliance. Et nous ne laisserons pas la coopération entre l'OTAN et la Russie décourager ou marginaliser les autres partenaires. Nous sommes certains que nous pourrons respecter ces précautions en améliorant progressivement les liens de l'OTAN avec la Russie.

Le Partenariat pour la Paix (PPP) représente l'une des réussites de l'OTAN : il a produit une coopération pratique entre les Alliés et 27 partenaires depuis l'Europe jusqu'à l'Asie centrale. Nous entendons maintenir et renforcer ces programmes de partenariats au-delà du Sommet de Prague, en particulier selon des modalités qui accroissent les capacités des partenaires à intervenir avec les forces de l'OTAN en cas de crise. Et nous pouvons nous attendre à ce que, à la suite des invitations émises à un certain nombre de pays candidats à Prague, d'autres partenaires expriment leur désir d'appartenir à l'OTAN.

CONCLUSION

[…] Depuis plus de 50 ans, l'OTAN est une alliance efficace, peut-être la plus efficace de l'histoire. Nous avons cette année la possibilité de l'élargir et de la transformer pour faire en sorte que les générations futures de notre communauté euro-atlantique, noyau de la communauté des Etats démocratiques du monde, soient en mesure de préserver leur liberté. ◉

COMMENT REUSSIR L'ELARGISSEMENT DE L'OTAN

Joseph Ralston
Commandant en chef des forces des Etats-Unis en Europe et commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe

« Le processus régulier d'intégration de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque indique que l'élargissement peut se poursuivre et être géré avec succès. Sans perdre de vue les frais qu'engendre l'élargissement, nous devons également songer aux coûts potentiels d'un report de l'élargissement. L'OTAN reste pertinente et viable dans le monde de l'après-11 septembre, et les nations candidates offrent à l'Alliance des capacités et une infrastructure militaires certes limitées, mais en cours d'amélioration », affirme le général Joseph Ralston, commandant en chef des forces des Etats-Unis en Europe et commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe. Le présent article est une adaptation de la déposition qu'a faite le général Ralston, le 28 février dernier, devant la commission sénatoriale des services armés.

Le Traité de l'Atlantique Nord a établi une alliance qui dure depuis plus d'un demi-siècle. Durant ses quatre premières décennies d'existence, l'OTAN a manifesté la volonté politique et la capacité militaire requises pour endiguer l'expansionnisme soviétique, dissuasion qui s'est avérée efficace. Elle a assuré le réarmement de l'Allemagne dans un cadre acceptable pour ses anciens ennemis. Elle a fermement associé les Etats-Unis, par une présence avancée et une dissuasion nucléaire, à la sécurité de l'Europe de l'Ouest. La stabilité et la sécurité, alliées au plan Marshall, ont facilité le relèvement rapide puis la croissance économique de l'Europe de l'Ouest qui est devenue notre plus grand partenaire commercial. Par ailleurs, l'Union soviétique, son économie planifiée ayant été dépassée par les économies de marché dynamiques de l'Alliance, s'est effondrée.

Sans ennemi commun, ont noté certains commentateurs, l'OTAN n'avait plus de raison d'être. Mais les Etats membres ont choisi de maintenir leur alliance, de la transformer et de l'adapter à la nouvelle donne. Les dispositifs classiques de défense, massifs et statiques, ont été réduits et rendus plus mobiles. De nombreux pays nouvellement indépendants se sont tournés vers l'OTAN en laquelle ils voient une source de stabilité dans un contexte mondial nouveau et incertain, et un bastion de l'expérience démocratique. Ces pays ont été reliés à l'OTAN par l'entremise du Conseil de coopération nord-atlantique, dont l'établissement a été suivi par celui du Programme du partenariat pour la paix (PPP) et par celui du Conseil du partenariat euro-atlantique.

La fin de l'ordre bipolaire de la guerre froide a donné libre cours aux tensions nationalistes, ethniques et religieuses qui se sont traduites par des flambées de violence généralisées. La pertinence de l'OTAN face à ces nouvelles menaces a été réaffirmée par la stabilisation résultant de son intervention dans les Balkans. L'emploi des forces de l'OTAN pour résoudre un problème majeur de sécurité européenne dans cette région, pourtant située hors du périmètre de l'OTAN, a confirmé la valeur de l'Organisation. La participation de pays partenaires aux opérations dans les Balkans souligne les avantages du PPP, tant au niveau de la réforme des forces armées de l'ancien bloc communiste qu'à celui de l'allégement de la demande d'effectifs pesant sur l'OTAN.

Une dimension inattendue de la garantie de sécurité qu'offre l'OTAN et de sa pertinence du point de vue de la sécurité des Etats-Unis s'est révélée au monde au lendemain du 11 septembre. En effet, les alliés de l'Amérique au sein de l'OTAN ont convenu d'invoquer l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord et de considérer l'attaque contre New York et Washington comme une attaque contre eux tous. Leur appui s'est manifesté de manière spectaculaire par le déploiement d'appareils de détection lointaine et de contrôle (AWACS) de l'OTAN pour surveiller

l'espace aérien des Etats-Unis. En outre, les forces navales permanentes de l'OTAN patrouillent la Méditerranée pour empêcher les déplacements des terroristes et réduire ainsi leur aptitude à organiser et orchestrer des attentats contre les Etats-Unis ou leurs alliés européens.

Des milliers d'hommes des forces alliées appuient l'opération Liberté immuable menée par le CENTCOM (Commandement central des Etats-Unis). Des Alliés ainsi que des Partenaires ont autorisé le survol de leur espace aérien et l'accès à leurs installations. Preuve moins visible, mais d'égale importance, de l'appui de l'OTAN, l'échange accru d'informations résultant de l'invocation de l'article 5 a fourni de nombreuses pistes dans la guerre mondiale contre le terrorisme. En résumé, l'Alliance continue de jouer un rôle d'une valeur inestimable pour les Etats-Unis.

L'OTAN comptait 12 membres à sa fondation, auxquels sont venues s'ajouter la Grèce et la Turquie en 1952, l'Allemagne en 1955, l'Espagne en 1982 et la Pologne, la Hongrie et la République tchèque en 1999. L'article 10 du Traité de l'Atlantique Nord prévoit l'adhésion d'autres Etats européens. Pour qu'un candidat soit invité à se joindre à l'Alliance, les pays membres doivent convenir à l'unanimité que le futur Etat membre adhérerait aux principes du Traité et contribuerait à la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. Les prestations des trois derniers membres admis témoignent de l'intérêt que présente la poursuite de l'élargissement de l'Organisation.

A l'époque de l'accession des trois derniers membres, un examen interagences avait estimé qu'il faudrait 10 ans pour assurer leur intégration complète. Les mécanismes d'intégration que nous attendions au cours des trois premières années se sont largement réalisés ; les nouveaux membres sont pleinement associés aux procédures de planification de la défense de l'OTAN, ont pourvu la majorité de leurs postes d'état-major et sont déterminés à fournir les forces et les ressources que l'Organisation leur demande. Malgré ces progrès, nous nous rendons compte que certains efforts de longue haleine, tels que le développement d'un corps de sous-officiers ou l'acquisition de vastes systèmes d'armement, exigeront plus de temps, peut-être même une génération.

Malgré des difficultés économiques internes, le budget de la défense de chacun des trois nouveaux membres est resté solide depuis leur adhésion. C'est ainsi, par exemple, que le ministère tchèque de la défense a été le seul à être épargné par les restrictions engendrées par la récente récession de deux ans qu'a connue le pays ; la Pologne prévoit le maintien des dépenses de défense à 1,95 % de son PIB pendant six ans. Selon le rapport 2001 du ministre américain de la défense, comparées aux autres membres de l'OTAN, la République tchèque, la Pologne et la Hongrie se classent respectivement aux 6e, 8e et 11e rangs pour leurs frais de défense exprimés en pourcentage de leur PIB. Les budgets de la défense continueront, certes, à subir les pressions des ministères concurrents, mais les trois nouveaux membres ont donné la preuve de leur volonté de soutenir leur défense nationale.

Grâce aux similitudes de leur situation, la République tchèque, la Pologne et la Hongrie constituent d'excellents mentors pour les candidats du cycle actuel d'élargissement de l'OTAN. Ces pays s'attachent à étendre la paix et la sécurité vers l'est. Les Polonais sont particulièrement actifs dans leurs contacts militaires avec la Lituanie. Les Tchèques coopèrent avec les Slovaques et les Lituaniens, et prévoient de déployer un bataillon d'artillerie au sein de la brigade de maintien de la paix slovaque, polonaise et tchèque, forte de 2 500 hommes, qui doit être opérationnelle d'ici à 2005.

Ces trois nations ont toutes contribué de façon substantielle aux opérations en cours, notamment dans les Balkans. Elles ont appuyé l'opération Forces alliées en mettant à disposition des bases et des aérodromes, et en accordant droit de passage aux troupes et aux appareils de l'OTAN. Elles ont fourni près de 2 000 hommes à la Force de stabilisation (SFOR)/Force de paix au Kosovo (KFOR). En réponse à l'appel d'avril 2000 demandant des forces de réserve supplémentaires, les Polonais ont promptement envoyé à l'OTAN 700 hommes de plus. L'actuel roulement de la KFOR, prévu pour 60 jours, a duré plus de cinq mois. De plus, les Tchèques ont

récemment envoyé un contingent de 120 hommes pour appuyer l'opération Moisson essentielle en Macédoine.

Les trois nouveaux membres de l'Alliance font des choix difficiles en ce qui concerne l'utilisation de leur budget limité de défense, tout en poursuivant sur leur lancée. Nous suivons leurs progrès attentivement et nous constatons que des difficultés significatives surgissent dans des domaines tels que la constitution d'un corps viable de sous-officiers, la mise en œuvre d'un processus intégré de planification, de budgétisation et d'achat, et la modernisation de leur matériel datant de l'ère soviétique. Il faudra des apports substantiels de fonds pour résoudre ces difficultés. Il est également important, mais pas aussi coûteux, de continuer d'exposer les nouveaux partenaires à la formation et à l'entraînement occidentaux, ce qui les aidera à s'adapter à la pensée, à la façon de diriger et surtout aux mécanismes décisionnels de type occidental.

Les élus des trois pays doivent allouer leurs ressources en conciliant une série de priorités divergentes alors que leurs systèmes sociaux et économiques sont encore en transition. Ils doivent sérier soigneusement leurs priorités, se concentrer sur les objectifs à long terme et éviter les expédients. La clé du succès réside dans une ferme volonté nationale, seule condition susceptible d'assurer la poursuite du processus d'intégration des nouveaux Etats membres au sein de l'Alliance.

A chaque cycle d'élargissement, les questions de coûts, de mesure dans laquelle un pays est défendable et de capacités militaires font l'objet de débats justifiés. Comme il a été noté dans le rapport du Bureau du budget du Congrès, l'admission à l'OTAN de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque a réduit la part américaine du budget civil de 23,3 % à 22,5 % et celle du budget militaire de 28,0 % à 26,2 %. La quote-part américaine du budget du Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP) a également baissé, passant de 28,3 % à 25,2 %. Les Alliés se partagent les coûts de l'élargissement de 1999, que l'OTAN a estimés à 1,5 milliard de dollars sur 10 ans, par le truchement du budget militaire et du NSIP. Sur cette somme, 1,3 milliard de dollars sont des améliorations infrastructurelles qui doivent être payées par le NSIP. La part des Etats-Unis s'élèvera à environ un quart de cette somme, soit quelque 400 millions de dollars sur 10 ans. Le gain réside en partie en la disponibilité de terrains d'aviation et d'installations logistiques capables de fournir un appui aux opérations et exercices de l'OTAN et des Etats-Unis. L'état de préparation est également amélioré étant donné la liberté de manœuvre accrue de nos forces dans ces pays.

Un coût supplémentaire et discrétionnaire que doivent assumer les Etats-Unis est celui du financement d'achats de matériel américain et de formation par l'intermédiaire de l'Assistance à la sécurité. La somme réclamée par le président pour l'année budgétaire 2003 au titre du programme de financement des forces militaires étrangères (FMF) et du programme international d'instruction et de formation militaires (IMET) pour les nouveaux membres est d'un peu moins de 41 millions de dollars. Ces programmes du département d'Etat appuient des initiatives importantes du ministère de la défense visant à améliorer les capacités de défense des nouveaux membres et à accroître leur interopérabilité avec les forces américaines, tout en donnant accès aux Etats-Unis aux forces armées, aux autorités et aux bases de ces pays. Cette somme peut donc être considérée comme un investissement, en particulier puisque les fonds du FMF reviennent à l'industrie de la défense des Etats-Unis sous forme de commandes de matériel. (Les fonds consacrés à l'IMET reviennent eux aussi aux Etats-Unis par le biais du financement de programmes de formation et d'éducation.) Je viens de vous donner ici des indications préliminaires ; les autres services du ministère de la défense vous fourniront des projections officielles au sujet des frais liés au prochain cycle d'élargissement.

Nous devons également tenir compte du coût potentiel d'un non élargissement. Les pays candidats ont, de bonne foi, consenti des efforts pour devenir membres de l'Alliance et pris des positions politiques pour appuyer celle-ci lors des récents conflits. Leurs élus ont fait de l'adhésion à l'OTAN un élément important de leur ordre du jour et se sont attachés à

renforcer l'appui du public à l'Organisation. Sur le plan militaire, la coopération et le soutien exceptionnels dont nous avons bénéficié en termes de contributions de troupes, d'utilisation de l'infrastructure et de droits de passage risqueraient d'être remis en cause.

Le président Bush a donné son accord de principe à l'élargissement, comme l'ont fait les chefs d'Etat des autres pays alliés lors du sommet informel tenu en juin dernier. L'élargissement de l'OTAN est, au fond, une décision politique et non pas militaire. Un pays dont les capacités militaires sont relativement faibles peut néanmoins constituer un apport valable pour l'Alliance lorsqu'il existe des motifs politiques impérieux de l'inclure. On peut également envisager le cas d'un pays qui, bien que doté de solides forces militaires, ne constituerait pas un apport bénéfique à l'Alliance pour des raisons politiques. Lorsqu'il s'agit de déterminer le bien-fondé de l'admission d'un candidat, il existe cependant des considérations militaires pertinentes qui entrent en ligne de compte.

Les neuf pays candidats ont réalisé des progrès considérables dans le cadre du Plan d'action pour l'adhésion (MAP) établi par l'OTAN en 1999. Ils ont convenu de s'efforcer de réaliser les objectifs de partenariat ayant trait au MAP par le processus de planification et d'examen du PPP. Les objectifs du partenariat intègrent les enseignements tirés du cycle d'élargissement précédent et les principes de l'Initiative sur les capacités de défense (DCI) de l'OTAN, constituant ainsi un guide de réforme. L'OTAN a évalué les progrès des candidats à l'aune de leur réalisation des objectifs du partenariat et de leurs programmes nationaux annuels de préparation dans le cadre du MAP. Sur ordre du ministère de la défense, le Commandement européen des Etats-Unis (USEUCOM) a effectué des évaluations des candidats sur le terrain.

Les pays candidats sont tous héritiers du système communiste autoritaire de planification de la défense, qui ne comportait pas d'obligation de rendre des comptes au public. Ils ont fait des efforts considérables pour produire des documents stratégiques nationaux de manière transparente afin de s'attirer l'appui du public et des instances parlementaires. Les candidats ont des forces armées qui appartiennent à deux grandes catégories : celles qui sont l'héritage du pacte de Varsovie avec un matériel obsolète et des structures de personnel déséquilibrées, et celles qui ont été constituées à partir de zéro. La Roumanie, la Bulgarie et l'Albanie se classent sans équivoque dans la première catégorie. La Slovaquie également, mais à un degré moindre, parce qu'elle est devenue indépendante en 1993 et s'est vu attribuer un tiers disparate des forces armées tchécoslovaques.

Les Etats baltes appartiennent sans conteste à la deuxième catégorie, étant donné qu'ils ont été dépouillés de leur matériel et de leur infrastructure lors du départ des forces soviétiques. De même, la Slovénie et la Macédoine n'ont rien hérité des forces armées yougoslaves lorsqu'elles sont devenues indépendantes. Les pays candidats ayant hérité de forces armées se sont efforcés de réduire leur matériel et leur personnel tout en restructurant leurs armées en fonction de leur nouvelle situation stratégique. Les pays candidats n'ayant pas hérité de forces armées se sont employés à recruter du personnel qualifié en nombre suffisant et à se doter d'un matériel cohérent.

Les pays des deux catégories ont cependant des difficultés communes, notamment : la connaissance de la langue anglaise, les arrangements juridiques relatifs à l'appui des opérations, la capacité d'assurer la sécurité des renseignements classifiés, la création de l'infrastructure nécessaire à l'appui des déploiements de l'OTAN, la création d'un corps de sous-officiers, et la qualité de vie des troupes. Tous se heurtent dans leurs efforts de réforme à des difficultés financières provenant de la faiblesse de leur budget de défense, lequel se trouve en concurrence avec les autres priorités nationales.

CAPACITES MILITAIRES DES PAYS CANDIDATS

A titre de contribution militaire de l'EUCOM au processus de détermination des pays dont les Etats-Unis appuieront la candidature, nous avons été chargés de fournir au ministre de la défense et au président un bilan de la situation militaire de chaque

candidat. Se fondant sur les enseignements tirés lors du précédent cycle d'élargissement de l'OTAN (République tchèque, Pologne et Hongrie) et sur leur participation à l'opération Liberté immuable, à la SFOR, à la KFOR, au PPP et au MAP, les pays candidats se sont attachés à développer leurs capacités militaires. Dans son évaluation de leurs progrès et de leur situation actuelle, l'EUCOM a examiné les quatre grands domaines suivants : stratégie et structure des forces, capacités défensives, questions juridiques et législatives, et procédures relatives à la sécurité. On trouvera ci-après la description générale des critères appliqués par l'EUCOM dans chacun de ces quatre domaines.

Stratégie et structure des forces — Les principaux indicateurs du potentiel militaire sont les documents stratégiques nationaux relatifs à la sécurité et aux forces armées, une structure militaire rationnelle, une bonne gestion du personnel et la maîtrise de la langue anglaise. Les documents stratégiques nationaux essentiels recueillant l'appui du public et des législateurs en sont à divers stades d'élaboration et d'approbation, aucun candidat n'ayant pris de retard évident par rapport aux autres. Le processus systématique de planification, de programmation et de budgétisation des ressources est mis en œuvre lentement.

La structure des forces armées fait actuellement l'objet de révisions pour combiner les forces de réaction immédiate et rapide, et les forces classiques de défense du territoire, les ressources nationales, notamment financières, étant concentrées sur les deux premières. Dans tous les cas, la transition exige une restructuration douloureuse du personnel, et son succès sera le signe d'une stratégie de défense nationale saine. La gestion du personnel concerne l'accroissement des effectifs, le recensement des spécialistes dont on dispose et dont on a besoin, l'adoption d'une structure hiérarchique équilibrée, la création d'un corps efficace de sous-officiers, la qualité de la vie et la formation professionnelle. Ce sont là les composantes de forces de qualité. De même, la langue anglaise est la base de l'interopérabiité. Tous les candidats ont accompli ces dernières années de grands progrès en matière de formation des individus responsables.

Capacités défensives — Les capacités défensives, alignées sur les capacités de la DCI de l'OTAN, sont au cœur même de la préparation et constituent la preuve d'une planification et d'une budgétisation judicieuses. La question fondamentale est de savoir si le pays est en mesure de déployer une force de taille raisonnable, de la soutenir, de communiquer avec elle, de la protéger, et de l'employer de manière efficace au combat. La capacité de déploiement et la mobilité, notamment par voies aérienne et maritime, sont généralement faibles chez tous les candidats. On relève entre eux des variations en matière de capacités d'appui à long terme et de logistique. Il s'agit de l'aptitude de la nation en question à soutenir ses forces déployées et à appuyer les opérations de l'OTAN sur le territoire national (appui du pays hôte, gestion des transports aériens, terrains d'aviation, réseaux routier et ferroviaire, et infrastructure portuaire).

Afin de pouvoir s'engager efficacement, les troupes doivent avoir de bonnes techniques de combat, sur l'offensive comme sur la défensive, à toute heure du jour et de la nuit, et quelles que soient les conditions météorologiques, topographiques, etc. Les candidats ont, dans l'immédiat, concentré leurs efforts sur l'équipement et l'entraînement d'unités d'élite et ont prévu de former l'ensemble de leurs forces à long terme. En évaluant la préparation des candidats, nous examinons en détail les capacités de leurs forces terrestres, aériennes et maritimes. Le maintien d'une force aérienne coûte cher. Le manque de fonds a parfois réduit les heures de vol, ce qui s'est traduit par une formation inférieure. Tous les pays candidats disposent de forces aériennes marginalement efficaces. La surviabilité des forces et des infrastructures est le garant de la capacité des forces de continuer à combattre une fois attaquées. La surviabilité et les capacités d'engagement des forces varient selon les pays candidats.

La consultation, le commandement et le contrôle (terme de l'OTAN synonyme du C4 américain) par des systèmes de communication et d'information fiables et sûrs renforcent l'efficacité et l'interopérabilité des forces. Les pays candidats ont effectué des investissements dans ce domaine et ont bénéficié des études détaillées de C4 réalisées par

l'USEUCOM et par le Centre de systèmes électroniques de l'Armée de l'air des Etats-Unis. La plupart ont réalisé des progrès dans l'établissement d'une planification C4 centralisée. La plupart d'entre eux sont capables de surveiller leur espace aérien, mais ne disposent que de capacités limitées pour le défendre. Grâce à l'Initiative de l'espace aérien régional financée par les Etats-Unis, tous les pays, à l'exception de la Macédoine et de l'Albanie, ont pu acquérir des centres modernes d'opérations de protection de la souveraineté aérienne.

Enfin, l'EUCOM a évalué la capacité des candidats à déployer une petite unité (de la taille d'une compagnie) d'infanterie légère pour appuyer l'OTAN et leur aptitude à soutenir et à protéger cette force et à communiquer et à combattre avec elle. L'OTAN considère un effort de ce niveau comme le plus petit dénominateur commun de capacité qu'elle en droit d'attendre de tout candidat à l'adhésion.

QUESTIONS JURIDIQUES ET LÉGISLATIVES — Les candidats savent que les obstacles juridiques qui s'opposent au renforcement des forces de l'OTAN ou à l'octroi du droit de passage à ces forces, ainsi qu'au déploiement des forces nationales à l'appui de l'OTAN peuvent nuire à leur candidature. Ceux qui n'ont pas encore éliminé de tels obstacles sont actuellement en train de le faire.

PROCÉDURES DE SÉCURITÉ — Un autre domaine auquel nous nous intéressons est l'aptitude à protéger les renseignements secrets. Les pays candidats possèdent des traditions relativement strictes en matière de traitement de ces renseignements et sont en train de se doter d'autorités et de politiques nationales, ainsi que de services d'enquête, de sécurité et d'enregistrement des documents. La sécurité des systèmes de communication et d'information est généralement inférieure à celle des installations et du personnel. Les programmes de protection des informations en sont à différents stades d'élaboration et de progrès.

Les évaluations des capacités militaires des pays candidats, sur la base de ces critères, font l'objet de mises à jour continues. Il serait prématuré de publier ici des comparaisons ou des classements de ces pays.

CONCLUSION

Il est important de réaffirmer qu'en ouvrant l'Alliance à de nouveaux membres, l'objectif de l'OTAN est avant tout de renforcer la stabilité globale en Europe, et non pas d'étendre son influence ou d'accroître ses capacités militaires. Il ne s'agit pas non plus de modifier sa nature fondamentalement défensive. Il apparaît clairement que les pays candidats ont fait porter leurs efforts sur les domaines cruciaux du précédent cycle d'élargissement de l'OTAN, tels qu'ils ont été identifiés par le processus du MAP.

Le processus régulier d'intégration de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque indique que l'élargissement peut se poursuivre et être géré avec succès. Sans perdre de vue les frais qu'engendre l'élargissement, nous devons également songer aux coûts potentiels d'un report de l'élargissement. L'OTAN reste pertinente et viable dans le monde de l'après-11 septembre, et les nations candidates offrent à l'Alliance des capacités et une infrastructure militaires certes limitées, mais en cours d'amélioration.

AMELIORER LES CAPACITES DE L'OTAN : UN DOSSIER CLE DU SOMMET DE PRAGUE

Carl Levin
Président de la commission sénatoriale des services armés

« Selon les gens à qui vous parlez, le verre de l'OTAN est soit à moitié plein, soit à moitié vide. Certains, des deux côtés de l'Atlantique, ont exprimé des inquiétudes quant aux missions, au rôle futur et à la pertinence de l'OTAN dans le monde de l'après-11 septembre », dit Carl Levin (démocrate du Michigan), président de la commission sénatoriale des services armés des Etats-Unis. « En tout état de cause, l'OTAN doit examiner un certain nombre de questions essentielles avant le Sommet de Prague prévu pour novembre. » Le présent article est une adaptation de la déclaration qu'a faite le sénateur Levin lors d'une séance consacrée, le 29 février, au futur rôle de l'OTAN.

Dans tout juste neuf mois, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN se réuniront à Prague pour prendre des décisions sur l'élargissement de l'Alliance et pour débattre d'un certain nombre d'autres questions essentielles.

Selon les gens à qui vous parlez, le verre de l'OTAN est soit à moitié plein, soit à moitié vide. Certains, des deux côtés de l'Atlantique, ont exprimé des inquiétudes quant aux missions, au rôle futur et à la pertinence de l'OTAN dans le monde de l'après-11 septembre. D'aucuns ont même cité l'invocation de l'article 5 pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation et les nombreuses offres des Alliés de participer à l'opération Liberté immuable dirigée en Afghanistan par les Etats-Unis, comme preuve de la faiblesse de l'OTAN, étant donné que les Etats-Unis n'ont pas jugé bon d'accepter la majorité de ces offres.

Ceci me rappelle une remarque qu'a faite le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, lors de la clôture de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN en juin de l'année dernière : « La crédibilité de l'OTAN tient à ses capacités. » Il entendait par cette remarque exhorter les membres européens de l'Alliance à dépenser plus, et plus judicieusement, dans le domaine de la défense. Exhortation vaine, puisque Lord Robertson a déclaré publiquement le mois dernier : « Le fait est que l'Europe reste un pygmée militaire. » Pour replacer la question dans son contexte, l'augmentation annuelle de quelque 48 milliards de dollars du budget de la défense qu'a demandée le président Bush représente 150 % des dépenses totales du Royaume-Uni ou de la France à ce poste. Or, ces deux Etats membres de l'OTAN se classent juste derrière les Etats-Unis par ordre d'importance de leur budget militaire.

Je dois admettre que je fais partie de ceux qui trouvent que le verre est à moitié plein. Je suis un solide partisan de l'OTAN, l'Alliance la plus efficace de l'histoire du monde, celle qui a su dissuader l'ex-Union soviétique d'attaquer et qui, chose également très importante, aide à maintenir la paix entre les nations de l'Europe de l'Ouest depuis cinq décennies.

Ces dernières années, les forces courroucées de l'OTAN ont fait usage de la force pour la première fois de l'histoire de l'Organisation, et leur intervention a conduit à une fin négociée du conflit bosniaque. Pour la première fois de son histoire également, l'OTAN a mené une guerre aérienne contre les forces de sécurité serbes et mis fin à l'épuration ethnique. Bien que les Etats-Unis aient mené la majeure partie de la campagne aérienne au Kosovo, je crois que c'est la force morale et la cohésion de 19 Etats souverains qui ont abouti à un règlement satisfaisant du conflit.

A l'heure actuelle, l'Alliance mène trois opérations de maintien de la paix dans les Balkans : en Bosnie, au Kosovo et en Macédoine. Les Européens fournissent la majeure partie des forces et une majorité écrasante de l'aide civile et financière accordée à ces pays. Suite à l'invocation de l'article 5 par l'OTAN en réponse aux effroyables attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis, les avions d'alerte avancée de l'OTAN ont été dépêchés pour patrouiller le ciel des Etats-Unis et les Forces navales permanentes de l'OTAN ont été déployées dans la Méditerranée orientale à la demande des Etats-Unis.

Mais en tout état de cause, l'OTAN doit examiner un certain nombre de questions essentielles avant le Sommet de Prague prévu pour novembre. Nous entamons aujourd'hui l'examen de tous ces dossiers.

L'ELARGISSEMENT DE L'OTAN : SES CONSEQUENCES EVENTUELLES DOIVENT ETRE SOIGNEUSEMENT ETUDIEES

John Warner
Membre républicain influent de la commission sénatoriale des services armés

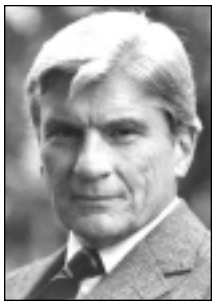

« Devrions-nous envisager une expansion spectaculaire de ce qui est, à la base, une alliance militaire, à une époque où nous nous efforçons de définir la mission future de l'OTAN et de remédier à la grave insuffisance des capacités et des dépenses militaires de ses membres actuels ? L'Alliance ne devrait-elle pas mettre de l'ordre dans ses affaires avant d'envisager une nouvelle expansion ? » demande M. John Warner, sénateur républicain de Virginie et membre influent de la commission sénatoriale des services armés des Etats-Unis. L'article ci-dessous est l'adaptation d'une déclaration qu'a faite le sénateur Warner, le 3 février, lors d'une séance consacrée à l'avenir de l'OTAN.

La grande question qui se pose à nous […] est l'avenir de l'OTAN qui, à mes yeux, est l'alliance la plus valable de l'histoire des Etats-Unis, sinon du monde, en matière de sécurité. A la lumière des événements de ces dernières années, et plus particulièrement de ce qui s'est passé depuis le 11 septembre, l'OTAN doit à présent affronter plusieurs questions fondamentales sur son avenir :

- Quels seront le rôle et la mission futurs de l'OTAN dans un monde où les dangers qui pèsent maintenant sur ses membres émanent principalement de sources non étatiques telles que les organisations terroristes internationales ?

- L'OTAN s'équipe-t-elle pour déjouer cette menace asymétrique ?

- L'OTAN sera-t-elle en mesure de fonctionner efficacement en tant qu'alliance militaire si, contrairement aux Etats-Unis, ses membres européens continuent à ne pas procéder à des investissements indispensables dans la défense ?

- Les dix-huit autres pays membres de l'OTAN s'inquiètent-ils du fossé technologique qui les sépare des Etats-Unis et se proposent-ils d'y remédier ?

- Est-il judicieux d'élargir l'OTAN et quelles sont les raisons impératives de cette expansion ?

Permettez-moi de citer des passages du discours qu'a prononcé Lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, lors de la récente Conférence de Munich sur la politique de sécurité :

« Les Etats-Unis doivent avoir des partenaires capables d'assumer une part équitable des opérations qui profitent à l'ensemble de la communauté euro-atlantique […] Mais en réalité […], pratiquement aucun pays européen n'est capable de déployer en nombre suffisant des forces utilisables et efficaces en dehors de ses frontières et de les y entretenir pendant des mois ou même des années, comme nous devons tous le faire actuellement. Malgré tous les beaux discours européens et en dépit d'investissements annuels des membres européens de l'OTAN totalisant plus de 140 milliards de dollars, nous continuons à avoir besoin des Etats-Unis pour assurer le déploiement, le commandement et le ravitaillement d'une opération d'envergure. Les Américains qui critiquent l'insuffisance des capacités militaires de l'Europe ont raison. Pour éviter que les Etats-Unis ne s'orientent vers l'unilatéralisme ou l'isolationnisme, tous les pays européens doivent donc témoigner d'une nouvelle volonté de développer des capacités de gestion efficace des crises. »

C'est sur cet arrière-plan de questions relatives à l'avenir de l'OTAN que se pose le problème d'un nouvel élargissement de l'Organisation, qui sera l'un des principaux sujets abordés en novembre prochain,

au Sommet de Prague. A l'heure actuelle, l'admission de neuf nouveaux pays est à l'étude. Ma question est la suivante : devrions-nous envisager un élargissement spectaculaire de ce qui est, à la base, une alliance militaire, à un moment où nous tentons de définir la future mission de l'OTAN et de remédier à la grave insuffisance des capacités et des dépenses militaires de ses membres actuels ? L'OTAN ne devrait-elle pas mettre de l'ordre dans ses affaires avant d'envisager une nouvelle expansion ? Mes appréhensions au sujet de l'expansion de l'OTAN n'ont pas fondamentalement changé depuis que le Sénat a débattu cette question en séance plénière, en 1998. Les problèmes révélés en 1999 par l'opération au Kosovo ont accru mes craintes concernant les phases futures de l'élargissement de l'OTAN.

Je pars du principe fondamental que l'OTAN est avant tout une alliance militaire. C'est la raison pour laquelle elle a été fondée, et c'est pourquoi elle existe encore aujourd'hui. Des pays ne devraient être invités à se joindre à l'OTAN que si des raisons militaires impérieuses le justifient et uniquement à la condition que ces derniers constituent un atout pour l'Alliance. Or, d'après moi, le bien-fondé de l'admission des neuf pays qui cherchent actuellement à devenir membres de l'OTAN n'a pas été établi.

N'oublions pas que tout nouveau pays qui entrera à l'OTAN bénéficiera de la protection de l'article 5 de la charte de l'OTAN qui déclare : « Une attaque armée contre un ou plusieurs membres de l'OTAN en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque contre tous ses membres. » Cet article a été invoqué pour la première fois à la suite des attentats perpétrés contre les Etats-Unis le 11 septembre. Cette garantie de sécurité est l'engagement le plus solennel qu'un pays puisse prendre. Les Américains sont-ils disposés à risquer des soldats américains et à dépenser l'argent de leurs contribuables pour défendre les neuf nouveaux pays qui désirent adhérer à l'OTAN ? Ce sera difficile à faire accepter étant donné la réduction des budgets de la défense de nos alliés actuels de l'OTAN et des maigres contributions militaires que seraient en mesure d'apporter les neuf pays en question.

Si l'OTAN s'élargit au-delà de ses dix-neuf membres actuels, certains craignent de voir l'Alliance devenir de plus en plus inefficace et irrésolue — se transformer en une version en miniature de l'ONU pour l'Europe. Nous avons d'ailleurs fait l'expérience de la difficulté du fonctionnement par consensus lors des opérations aériennes au Kosovo. La question qui se pose est donc la suivante : ajouter jusqu'à neuf nouveaux membres et porter le total à 28, ne rendra-t-il pas ce problème impossible à gérer du point de vue militaire ?

L'OTAN est une alliance qui a fait du bon travail pendant plus de 50 ans, au-delà même de l'attente de ses fondateurs. Avant de décider de l'élargir, nous devons peser avec soin toutes les conséquences éventuelles d'une telle expansion. Nous entamons ce processus aujourd'hui.

L'AVENIR DE L'OTAN

Lord Robertson
Secrétaire général de l'OTAN

« L'OTAN doit continuer à évoluer. Le contexte de notre sécurité change et tous ceux qui s'occupent de la question doivent s'y adapter. Ce que les gens semblent ignorer, c'est que nous sommes déjà à pied d'œuvre. Nous avons une mission précise, celle qui a été définie à nos réunions ministérielles de l'automne et qui consiste à nous concentrer, au Sommet de Prague en novembre prochain, sur l'adaptation et le changement », déclare le secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson. Le texte qui suit est une adaptation du discours qu'il a prononcé le 3 février dernier à la Conférence de Munich sur la politique de sécurité.

Le problème de sécurité le plus grave qui se pose à nous, à l'heure actuelle, est la campagne contre le terrorisme. A « Ground Zero » et ailleurs à New York, on m'a dit maintes fois que la réaction de l'OTAN au 11 septembre avait confirmé l'importance du partenariat transatlantique.

Nous avons cependant entendu une série de commentateurs dire que l'OTAN avait été marginalisée et que son avenir était incertain.

Ce n'est pas la première fois qu'on assiste à des prédictions de ce genre. Lors de la chute du Mur de Berlin, certains critiques ont déclaré que l'OTAN avait mené à bien sa mission et qu'elle pouvait plier bagage. Puis, après le succès de la coalition dans la guerre du Golfe, ils ont prédit que toutes les interventions futures seraient identiques à l'opération Tempête du désert et qu'on n'avait donc plus besoin de l'OTAN pour faire face aux dangers modernes.

Ces critiques se trompaient. Durant les années 1990, les membres de l'OTAN ont transformé l'Alliance pour remédier à l'instabilité en Asie du sud-est, assurer la sécurité dans l'ensemble du continent européen et entamer la modernisation de leurs forces armées.

L'OTAN a prospéré, s'est élargie et a même remporté, au Kosovo, sa première campagne militaire. L'opération au Kosovo a été, à tous points de vue, un énorme succès. Nous avons triomphé en soixante-dix huit jours avec un minimum de victimes et sans aucune perte dans le camp allié, sans laisser un legs d'amertume ou de terreur et après avoir atteint tous nos objectifs.

Chaque fois que je me rends au Kosovo, je rencontre des gens qui ne seraient pas en vie aujourd'hui si les avions et les soldats de l'OTAN n'étaient pas intervenus. On ne les entend pas se plaindre d'une « guerre par commissions interposées ».

Aujourd'hui, l'OTAN assure le maintien de la paix dans les points chauds de l'Europe du sud-est, elle coopère de plus en plus étroitement avec la Russie, l'Ukraine et vingt-cinq autres pays d'Europe et d'Asie centrale. De plus, neuf pays attendent de se joindre à nous cette année, ce qui atteste la popularité de l'Alliance.

Il est indubitable qu'en 2002, il n'existe aucun forum crédible, en dehors de l'OTAN, pour coordonner la sécurité transatlantique. Pas plus qu'il n'existe d'autre solution viable pour assurer la compatibilité des mesures politiques et militaires dont dépend le succès de toutes les opérations de la coalition.

Il n'existe pas d'autre moyen que l'OTAN pour obtenir que la défense européenne renforce notre capacité collective. Et aucune autre organisation n'est capable d'assurer la stabilité et la sécurité dans la zone euro-atlantique et de prévenir le risque d'un retour à la nationalisation de la défense en Europe.

Mais le 11 septembre a changé le monde. De ce fait,

certains critiques pensent maintenant que l'OTAN n'a pas de rôle à jouer face aux nouvelles menaces qui pèsent sur nous tous. Ou bien qu'elle pourrait jouer un rôle, mais n'a pas la volonté politique de l'assumer.

Je ne suis pas du tout d'accord avec ce point de vue. Les critiques s'étaient trompés après la guerre froide et après la guerre du Golfe, et ils se trompent de nouveau maintenant. L'OTAN n'est pas simplement un élément de la campagne contre le terrorisme, elle en est un facteur essentiel.

Commençons avec l'invocation de l'article 5. Nous ne devons pas laisser les révisionnistes douter de l'importance fondamentale de cette décision. En déclarant que l'attaque (du 11 septembre) était une attaque contre tous, les 19 membres de l'OTAN ont déclenché pour les Etats-Unis les mêmes dispositifs de défense collective que ceux sur lesquels les Européens ont compté pendant la guerre froide.

Cette décision a prouvé que la confiance et les engagements mutuels sur lesquels reposait l'Alliance depuis 52 ans demeuraient tangibles, réels et réciproques.

Mais l'article 5 n'est pas une simple affirmation de solidarité. C'est aussi l'engagement des Alliés de fournir un soutien tangible et un signal adressé aux milieux terroristes, les avertissant qu'ils ont franchi un seuil dangereux avec leur attaque.

Au début de la crise, les Etats-Unis se sont vu accorder une série de mesures précises telles qu'un soutien accru en matière de renseignement ; des autorisations générales de survol, d'accès aux ports et aux terrains d'aviation, etc.

Le fait le plus important a évidemment été le déploiement de sept avions AWACS de l'OTAN pour patrouiller l'espace aérien américain.

Comme l'a déclaré, le 10 octobre, le président Bush, lors de notre conférence de presse commune dans la roseraie de la Maison-Blanche : « Jamais auparavant l'OTAN n'était venue aider notre pays ; elle l'a fait dans ces circonstances difficiles et nous lui en sommes reconnaissants. » On venait d'atteindre, en fait, l'un des sommets des relations transatlantiques.

Il est exact que l'OTAN n'a pas mené la campagne contre les talibans et Al-Qaïda parce que, comme dans le cas de l'opération Tempête du désert dans le Golfe, une coalition plus vaste, plus diverse était nécessaire pour cette phase de la lutte contre le terrorisme. Mais le soutien politique, militaire et logistique de l'OTAN a néanmoins revêtu une importance cruciale.

De plus, des membres européens dirigent la force internationale de stabilité actuellement déployée à Kaboul. Comme lors de l'opération Tempête du désert, leur capacité de collaboration efficace entre eux et avec les Etats-Unis est le résultat de décennies de coopération au sein de l'OTAN.

Il est remarquable qu'en raison de l'accent mis par l'OTAN sur l'interopérabilité, des avions-citernes britanniques puissent ravitailler en carburant les bombardiers de la marine américaine au-dessus de l'Afghanistan alors que les avions-citernes de l'aviation américaine ne peuvent le faire. Sans la compatibilité de nos moyens opérationnels respectifs, nous serions rapidement forcés de compter sur des membres de la coalition, certes pleins de bonne volonté, mais n'ayant pas toujours les moyens de fournir ces services.

Cependant, le rôle de l'OTAN va même plus loin — car l'Alliance a apporté une contribution vitale à la formation de la coalition dont les Etats-Unis ont besoin pour remporter cette campagne. Depuis des années, l'OTAN forme des partenariats et établit des relations de confiance avec ses partenaires d'Asie centrale.

A présent, ces mêmes pays fournissent l'espace aérien et les bases sans lesquels il aurait été impossible de mener des opérations efficaces en Afghanistan. Cela aurait été inconcevable sans ces années de coopération avec l'OTAN.

La campagne en Afghanistan a montré qu'aucune opération militaire moderne ne pouvait être entreprise par un seul pays. Même les superpuissances ont

besoin d'alliés et de coalitions pour obtenir des bases, du carburant, l'espace aérien et des forces. Et elles ont besoin de mécanismes et d'expérience pour intégrer ces forces dans une puissance militaire homogène.

L'OTAN et les membres du partenariat euro-atlantique constituent la plus vaste coalition permanente du monde. Et l'OTAN est de loin l'organisation militaire la plus efficace du globe. Elle ne sera pas le principal acteur dans toutes les crises, mais elle a un rôle vital à jouer — à mon avis un rôle clé — dans la prévention et la gestion des crises multinationales.

Néanmoins, pour continuer à tenir ce rôle, l'OTAN doit poursuivre son évolution. Le contexte de notre sécurité change et tous ceux qui s'occupent de sécurité doivent s'y adapter. Ce que les gens semblent ignorer, c'est que nous sommes déjà à pied d'œuvre. Nous avons une mission précise, qui a été définie à nos réunions ministérielles de l'automne, celle de faire de l'adaptation au changement le thème principal de notre sommet de Prague.

Ainsi l'Alliance devient le moyen principal de développer le rôle des forces armées dans la lutte contre la menace terroriste. Les forces de l'OTAN ont déjà détruit de dangereuses cellules d'Al-Qaïda dans les Balkans.

Nos pays étudient maintenant des moyens d'améliorer la capacité, pour nos forces, de se protéger contre l'utilisation d'armes de destruction massive. Et nous examinons les moyens de mettre plus efficacement à profit les compétences et aptitudes uniques des soldats de l'OTAN pour protéger nos populations et apporter de l'aide lors des crises civiles.

Dans ce processus, nous faisons appel à la participation de pays qui n'appartiennent pas à l'OTAN, notamment la Russie.

C'est un important symbole du resserrement des relations entre l'OTAN et la Russie, un resserrement qui n'est pas fondé uniquement sur la lutte contre le terrorisme. Nous avons l'intention de travailler ensemble en tant que partenaires à part entière dans le cadre de nouvelles dispositions qui seront avantageuses pour les deux camps, mais qui n'en préserveront pas moins la cohésion de l'OTAN et la liberté d'action des deux parties. Si nous réussissons, et je suis convaincu que nous le ferons, le tableau stratégique sera aussi fondamentalement transformé pour le meilleur qu'il l'a été pour le pire le 11 septembre.

Nous redoublons également d'efforts pour mener à bien la modernisation des forces européennes et canadiennes. Elles doivent être capables d'assumer une part plus lourde du fardeau dans le maintien de notre sécurité commune — et notamment de réagir rapidement au terrorisme et aux armes de destruction massive.

Les Etats-Unis doivent avoir des partenaires capables d'assumer une part équitable des opérations qui profitent à l'ensemble de la communauté euro-atlantique. C'est la meilleure façon de faire fond sur le renforcement psychologique et pratique des liens transatlantiques causé par les terribles attaques de l'an dernier.

Mais le tableau du partage des responsabilités est vraiment très inégal. Sur le plan pratique, les alliés des Etats-Unis assument leur part du fardeau. C'est ainsi que, dans les Balkans, plus de 85 pour cent des forces de maintien de la paix sont européennes. L'Union européenne paie la part du lion en matière de reconstruction et de développement. Javier Solana et moi avons un double rôle politique subtil à jouer pour préserver la paix dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine (1). Et dans les mois qui viennent, nous allons voir les Européens accroître leur rôle pour réduire le fardeau qui pèse sur les épaules américaines dans certaines opérations des Balkans.

A long terme, malheureusement, le tableau incite moins à l'optimisme. Malgré toute l'énergie politique dépensée à l'OTAN et au sein de l'Union européenne, il s'avère que les capacités militaires de l'Europe demeurent insuffisantes.

Les ordres de bataille et les diagrammes des installations des quartiers généraux sont

impressionnants. Le nombre total de soldats, de chars et d'avions donne une impression similaire de puissance militaire. Mais la réalité est que nous avons du mal à assurer le maintien de ces 50 000 militaires européens dans les Balkans. Et pratiquement aucun pays européen ne peut déployer en nombre suffisant des forces utilisables et efficaces en dehors de ses frontières et les y maintenir pendant des mois ou même des années, comme nous devons le faire actuellement. Malgré tous les beaux discours européens et les investissements annuels de plus de 140 milliards de dollars des membres européens de l'OTAN, nous continuons à avoir besoin des Etats-Unis pour assurer le déploiement, le commandement et le ravitaillement d'une opération d'envergure.

Les Américains qui critiquent l'insuffisance des capacités militaires de l'Europe ont raison. Pour éviter que les Etats-Unis ne s'orientent vers l'unilatéralisme ou l'isolationnisme, tous les pays européens doivent donc témoigner d'une nouvelle volonté de développer des capacités efficaces de gestion des crises.

C'est pourquoi je renouvelle mon appel en faveur de capacités, de davantage de capacités. Cela ne me rendra pas populaire dans certaines capitales, mais j'espère néanmoins que cet appel sera entendu, notamment par les ministres des finances.

Mais les Etats-Unis doivent, eux aussi, faire beaucoup plus. Non pas en termes de soldats au sol ou d'avions dans les airs, mais en facilitant le processus de modernisation de la défense européenne. En allégeant ses restrictions en matière de transfert de technologie et de coopération industrielle, Washington peut améliorer la qualité des capacités disponibles et diminuer les problèmes de coordination de nos forces.

Si les Etats-Unis n'agissent pas dans ce sens, l'investissement supplémentaire massif qu'ils sont en train de faire en matière de défense rendra impossibles les opérations communes avec les alliés, l'OTAN ou d'autres coalitions. Le fossé entre les forces américaines d'un côté et les forces canadiennes et européennes de l'autre sera infranchissable. Pour Washington, le choix suivant pourrait se présenter : soit agir seul, soit ne pas agir du tout. Mais en réalité, ce choix n'existe pas.

Enfin, nous entamons actuellement la modernisation du mécanisme de prise de décision de l'OTAN. Elle possède l'unique capacité de prendre des décisions et de les mettre rapidement en application. Nous l'avons montré l'été dernier quand, dans les cinq jours qui ont suivi la décision politique, nous avons déployé 4 000 soldats dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine pour surveiller un processus crucial de désarmement et éviter une guerre civile.

Ce genre d'action rapide sera nécessaire à l'avenir, y compris, le cas échéant, en réaction au terrorisme. Nous devons donc nous assurer de rester en mesure de le faire après tout élargissement de l'OTAN, en novembre.

Je me réjouis à la perspective d'un nouveau débat sur l'avenir de l'OTAN. L'Alliance a un passé dont elle peut être fière et elle a prouvé sa capacité de s'adapter aux nouveaux risques.

Dans un monde incertain, l'OTAN n'est pas un complément facultatif. Elle personnifie les liens transatlantiques, elle est le garant fondamental de la stabilité et de la sécurité euro-atlantique et une tribune indispensable pour la coopération, la défense et les opérations de coalitions.
De ce fait, l'Alliance demeure aussi active et aussi pertinente au XXIe siècle qu'elle l'était pour les générations du siècle dernier.

---

1. La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.

Les opinions exprimées dans l'article ci-dessus sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

L'OTAN FACE AUX NOUVELLES MENACES : DEFIS ET POSSIBILITES

Richard Kugler
Professeur et maître de recherches,
Institute for National Strategic Studies, National Defense University

« Le Sommet de Prague, qui aura lieu en novembre 2002, sera l'occasion d'inaugurer une nouvelle ère de réformes à l'OTAN. Il ne fait aucun doute que l'application de cet important ordre du jour modifiera les horizons stratégiques de l'OTAN ainsi que les relations transatlantiques », affirme le professeur Richard Kugler, de la National Defense University (Université de la défense nationale). « Mais les nouvelles menaces rendent cet ordre du jour indispensable car, autrement, l'OTAN s'effriterait et ses membres seraient en danger. Cet impératif définit à la fois les défis et les possibilités futurs. »

En s'attaquant aux nouvelles menaces que constituent les terroristes et les armes de destruction massive, l'OTAN relève l'un de ses plus grands défis depuis des années. Cependant, une occasion unique s'offre à elle. Comme le montrent les événements du 11 septembre et la lutte actuelle contre le terrorisme, le problème consiste à déjouer les dangereuses menaces qui pointent loin des frontières de l'OTAN, mais compromettent gravement la sécurité de l'Amérique du Nord et de l'Europe. L'OTAN a l'occasion de se réformer afin de mieux se défendre contre ces menaces et de les conjurer. L'OTAN a commencé à appliquer ce programme mais, jusqu'à présent, les critiques qualifient sa réaction d'hésitante et d'incomplète. On ignore si l'OTAN réagira avec détermination, mais ce que l'on peut dire, c'est que, pendant toute sa longue histoire, elle a prospéré en tant que meilleure alliance de démocraties parce qu'elle s'est toujours montrée à la hauteur des circonstances et qu'elle a su évoluer avec le temps. Dans l'intérêt de tous ses membres, elle doit le faire de nouveau.

LES NOUVELLES MENACES DE L'ERE DE LA MONDIALISATION

Ne nous y trompons pas, le terrorisme des temps modernes et la prolifération des armes de destruction massive sont des menaces relevant de l'article 5, pour reprendre le jargon de l'OTAN. Les menaces couvertes par l'article 4 sont dirigées uniquement contre les intérêts communs de ses membres au-delà des frontières de l'OTAN : les guerres ethniques dans les Balkans en sont un bon exemple. Mais les nouvelles menaces sont susceptibles de pénétrer les frontières de l'OTAN et de frapper les sociétés de tous ses membres ainsi que leurs forces militaires, ce qui correspond à la définition des menaces tombant sous le coup de l'article 5, qui entraînent l'application de l'engagement de défense collective de l'OTAN. Contrairement à leurs prédécesseurs, les nouveaux terroristes sont capables d'infliger des dégâts catastrophiques. Les attentats dirigés contre les Etats-Unis le 11 septembre ont tué plus de trois mille personnes innocentes originaires de nombreux pays — soit plus de victimes que l'attaque de Pearl Harbor en 1941. De futures attaques sont non seulement possibles, mais probables. Pourtant, ces menaces semblent insignifiantes comparées aux dégâts plus considérables que pourraient causer des attaques aux armes nucléaires, biologiques et chimiques. Les Etats-Unis vivent aujourd'hui en état de siège. L'Europe est-elle loin derrière ?

Pourquoi ces menaces surgissent-elles ? Elles ont pour cause directe les intentions malveillantes de gens prêts à infliger des destructions massives à leurs victimes, aux membres de l'OTAN et à d'autres pays. Mais leurs vraies racines sont plus vastes et plus profondes. La nouvelle géopolitique — c'est-à-dire les nouvelles formes de rivalité entre Etats et les idéologies politiques adoptées par des groupes transnationaux comme les terroristes — en est une. Une autre cause est la mondialisation, à savoir

l'accélération du volume d'échanges commerciaux, financiers et technologiques, ainsi que l'essor des communications, qui rapproche des régions autrefois distantes les unes des autres, créant des réseaux de liens interdépendants. A l'origine, la mondialisation était considérée comme uniformément positive parce qu'elle offrait des possibilités de croissance économique et de démocratisation à toutes les régions du globe. Mais elle est vite apparue comme une hydre car elle met à rude épreuve des régions qui ne sont pas prêtes à entrer dans l'âge de l'information, de la modernisation et d'une forte concurrence sur les marchés mondiaux. La mondialisation produit un monde bipolaire. Certes, elle continue à enrichir les démocraties déjà prospères et en aide d'autres à progresser. Mais elle alimente ailleurs de venimeuses idéologies hostiles à l'Occident et suscite une profonde colère chez les terroristes nihilistes et dans les pays décidés a acquérir des armes de destruction massive qu'ils sont prêts à utiliser contre les démocraties occidentales et les autres pays qu'ils ont jugés responsables de leur sort.

Ces nouvelles menaces apparaissent simultanément et se renforcent mutuellement. Leurs auteurs ont accès aux systèmes et techniques modernes de l'information qui leur permettent de frapper à de très longues distances, d'un continent à l'autre. De plus, ces menaces exacerbent la tension et le chaos dans une vaste zone d'instabilité qui s'étend du Proche-Orient au littoral asiatique et dans laquelle vivent la plupart des terroristes. Cette tendance rend rapidement caduque la vieille distinction de l'OTAN entre les articles 4 et 5. Même si les nouvelles menaces surgissent hors de l'Europe, elles mettent en danger les intérêts stratégiques, les valeurs démocratiques et la sécurité physique des membres de l'OTAN.

L'ELABORATION D'UNE REPONSE POLITIQUE ET STRATEGIQUE

Comme le reconnaît la politique américaine, les démocraties occidentales doivent mettre au point une réponse politique et stratégique énergique face aux dangers croissants qui risquent, si on ne les maîtrise pas, de faire disparaître en fumée le début du XXIe siècle. Il est clair que cette réponse doit viser à doter d'une meilleure gestion administrative, d'une économie de marché et de sociétés modernes les régions pauvres situées dans la zone d'instabilité susmentionnée et ailleurs, notamment en Afrique subsaharienne. Il est également évident que cette réponse doit aussi viser à déjouer la double menace du terrorisme international et de la prolifération des armes de destruction massive. Les Etats-Unis et leurs alliés européens doivent se protéger contre ces graves dangers, qui doivent d'abord être éliminés si l'on veut assurer le succès des efforts déployés pour amener le progrès à ces régions en difficulté. Dans le monde actuel, la recherche de la sécurité doit aller de pair avec celle du progrès. En fait, la première est l'une des conditions de la seconde.

Les Etats-Unis joueront un rôle de premier plan dans la réaction à ces menaces dans le domaine de la sécurité, mais ils ne peuvent en assumer seuls le fardeau et on ne devrait pas s'attendre à ce qu'ils le fassent. Il est normal qu'en sa qualité de principal organe de sécurité de l'Europe, l'OTAN aide à préparer la contribution de l'Europe, à l'organiser et à l'harmoniser avec les initiatives des Etats-Unis. Au lendemain des attentats du 11 septembre, l'OTAN a envoyé des avions radars AWACS pour aider à défendre l'espace aérien américain, elle a affecté des forces navales pour patrouiller la Méditerranée orientale, accru les échanges de renseignements, procédé à un inventaire des ressources nationales pour les urgences civiles et renforcé la coordination multilatérale des mesures policières visant à débusquer les cellules terroristes. Lorsque les forces américaines ont déclenché leurs opérations militaires en Afghanistan, des troupes britanniques se sont jointes à elles et d'autres pays européens ont offert leur aide. Par la suite, plusieurs pays européens, dont l'Allemagne et la France, ont envoyé des troupes pour mener les opérations de maintien de la paix en Afghanistan et leurs forces spéciales ont pris part à l'opération Anaconda contre les derniers bastions d'Al-Qaïda.

Maintenant que les Etats-Unis étendent à d'autres régions la lutte contre le terrorisme et qu'ils se préparent à affronter des responsables de la prolifération des armes de destruction massive

comme l'Irak, la situation exige que les Européens et l'OTAN fassent de nouveaux efforts. S'il est vrai que les Etats-Unis ne doivent pas agir unilatéralement quand le multilatéralisme a des chances de réussir, les Européens ne doivent pas rester sur la touche et se contenter de critiquer au lieu d'apporter de l'aide. Réagiront-ils de façon constructive ? Cela dépendra principalement des dirigeants européens et de l'existence d'un dialogue transatlantique salutaire. Du fait de la polémique actuellement en cours en Europe, les critiques en doutent. Pourtant, les vives controverses n'ont rien d'inhabituel à l'OTAN. Dans le passé, elles ont toujours été le prélude à un vaste consensus en faveur de réactions politiques et stratégiques conformes aux exigences de temps difficiles. Ce fut notamment le cas durant la guerre froide, où les dangers étaient graves et les problèmes politiques tout aussi épineux. Espérons que le passé sera le prologue.

LE NOUVEL ORDRE DU JOUR

La réponse stratégique de l'OTAN doit couvrir tous les moyens d'action : politiques, diplomatiques, économiques et militaires. Cet ordre du jour astreignant nécessite que, tout en s'élargissant par l'admission de nouveaux membres et tout en poursuivant le dialogue avec la Russie, l'OTAN ne se permette pas de devenir un vague pacte de sécurité collective dénué de mordant et de punch stratégique. En plus de renforcer la sécurité nationale de ses membres de part et d'autre de l'Atlantique, l'OTAN doit améliorer sa capacité de mener des opérations de sécurité en dehors de l'Europe car elle ne sera pas en mesure de faire face aux nouvelles menaces si elle limite son rayon d'action à la défense des frontières de ses membres. L'OTAN ne doit pas devenir une alliance mondiale, mais elle doit pouvoir agir fermement et judicieusement sur d'autres terrains.

Des arguments convaincants militent en faveur de la nécessité pour l'OTAN de refondre ou de réviser son concept stratégique actuel, adopté en 1999, afin d'établir un consensus sur de nouvelles orientations qui lui permettront de faire face aux nouvelles menaces. Un tel consensus ne devrait ni demander aux Européens de soutenir machinalement les initiatives des Etats-Unis ni leur donner le moyen de bloquer les démarches de ces derniers. Il devrait plutôt établir un dispositif commun permettant aux Etats-Unis et à l'Europe de prendre en collaboration des mesures énergiques. L'harmonisation de points de vue différents exige un dialogue patient, mais cette méthode a porté ses fruits dans le passé et elle peut encore s'avérer efficace. Il se peut que les Etats-Unis et certains pays européens ne soient pas toujours d'accord sur certaines mesures, mais la compatibilité de leurs intérêts et objectifs fondamentaux devrait normalement leur permettre des approches communes.

L'OTAN doit également continuer à agir en tant qu'alliance entre membres égaux. Comme durant la guerre froide, ses futures actions dans des domaines précis devront être menées par des coalitions de forces engagées et compétentes. Ces coalitions pourront parfois agir en dehors de la structure de l'OTAN, avec le soutien de l'Alliance. Mais l'OTAN devrait se garder de toute « division du travail » qui fragmenterait l'Alliance en blocs distincts. Cette mise en garde s'applique à la politique et à la diplomatie, mais elle est particulièrement valable pour les opérations militaires. L'OTAN ne devrait pas s'attendre à ce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne agissent en » mauvais gendarmes « tandis que les autres joueraient le rôle de » bons gendarmes « en cherchant à réconcilier des adversaires par des moyens pacifiques. De même, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne devraient pas se charger systématiquement de missions combattantes intensives tandis que les autres membres de l'OTAN sont relégués au maintien de la paix. Les Etats-Unis ne devraient pas non plus se borner à accomplir des missions aériennes de haute technologie pendant que les autres membres de l'OTAN combattent sur le terrain. Un partage sans faille des responsabilités, accompagné d'un traitement souple des cas particuliers, est la meilleure solution.

Enfin, l'OTAN et les Européens doivent améliorer leurs capacités militaires pour les missions dirigées contre les nouvelles menaces. Les forces militaires européennes actuelles sont plus importantes et plus fortes qu'on ne le pense généralement, avec 2,4 millions d'hommes en service actif et des dépenses de 150 milliards de dollars pour la défense.

Mais du fait qu'ils continuent à se concentrer sur la défense de leurs frontières, les pays européens n'ont pas les moyens de projeter leur puissance à de longues distances, là où se trouvent les nouvelles menaces. En outre, ils risquent de prendre encore du retard sur les forces militaires américaines tandis que ces dernières se transforment avec de nouvelles doctrines et technologies opérationnelles, notamment des systèmes d'information, des détecteurs et des munitions modernes. Si le fossé actuel d'interopérabilité continue à se creuser, les forces européennes et américaines risquent de ne pas pouvoir combattre ensemble, même si les dirigeants européens ne souhaitent pas rester passivement sur la touche.

Un renforcement accéléré de la défense n'est pas nécessaire, mais les Européens doivent former une partie de leurs troupes en vue d'une projection rapide de leur puissance et de frappes high tech en collaboration avec les forces américaines. Afin de faciliter cet effort, l'OTAN pourrait remplacer son actuelle « nitiative sur les capacités de défense » par une transformation plus ciblée visant à acquérir des capacités prioritaires. Initialement, cette transformation pourrait consister à créer une force européenne d'intervention rapide pleinement interconnectée, composée de quelque 60 000 soldats d'infanterie auxquels s'ajouteraient plusieurs escadrilles de combat équipées de munitions autoguidées et des forces navales dotées de missiles de croisière. Un tel dispositif serait semblable à la force de l'Union européenne pour les missions Petersberg mais, à l'OTAN, il aurait pour but de compléter les forces similaires que la nouvelle stratégie américaine est en train de mettre sur pied. Si les Européens créent une telle force, leur utilité dans la nouvelle ère croîtra plus rapidement que les critiques ne le jugent possible.

CONCLUSION

Le Sommet de Prague, qui aura lieu en novembre 2002, sera l'occasion d'inaugurer une nouvelle ère de réformes à l'OTAN. Il ne fait aucun doute que l'application de cet important ordre du jour modifiera les horizons stratégiques de l'OTAN ainsi que les relations transatlantiques. Mais les nouvelles menaces rendent cet ordre du jour indispensable car, autrement, l'OTAN s'effriterait et ses membres seraient en danger. Cet impératif définit à la fois les défis et les possibilités futurs.

Les opinions exprimées dans l'article ci-dessus sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

L'OTAN EN PLEINE EVOLUTION DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE

Philip Gordon
Spécialiste de politique étrangère
Directeur du Center on the United States and France, Brookings Institution

« L'Alliance reste le principal vecteur d'implication des Etats-Unis dans les affaires européennes de sécurité. Par son processus d'élargissement, elle joue un rôle essentiel d'unification d'un continent qui était divisé depuis près de 50 ans », dit Philip Gordon, de la Brookings Institution. « Elle a apporté la paix dans les Balkans, où elle continue de déployer des dizaines de milliers d'hommes, faute de quoi la région risquerait fort de rebasculer à brève échéance dans les horribles conflits des années 1990. »

Moins de 24 heures après les attaques terroristes du 11 septembre, les Etats membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), alliés des Etats-Unis, se réunissaient pour invoquer la garantie prévue par l'article 5 du Traité et pour considérer que cette « attaque contre un » était une « attaque contre tous ». Cependant, lorsque l'heure est venue de mettre en œuvre cette garantie dans le cadre de la campagne militaire menée par les Américains en Afghanistan, l'OTAN n'a pas été utilisée. Les Américains ont décidé de ne pas demander une intervention de l'OTAN pour des raisons militaires autant que politiques : seuls les Etats-Unis disposaient de l'équipement nécessaire pour déployer des forces militaires à l'autre bout du monde, et Washington ne tenait pas à se heurter à des interférences politiques des 18 alliés.

De ce fait, certains observateurs ont commencé à se demander si l'OTAN avait encore un rôle quelconque à jouer. Et il y a effectivement de sérieuses raisons de s'inquiéter pour l'avenir de l'Alliance si les dirigeants des deux côtés de l'Atlantique ne prennent pas les mesures nécessaires pour adapter celle-ci à l'évolution des circonstances. La campagne en Afghanistan a révélé l'existence d'écarts significatifs entre les capacités opérationnelles des Etats-Unis et celles de leurs alliés, et a renforcé la perception chez certains à Washington qu'il était plus facile de mener les opérations seuls qu'avec des alliés qui avaient peu à offrir sur le plan militaire et qui risquaient de freiner les mécanismes décisionnels. De plus, la décision prise par les Etats-Unis dans la foulée des attaques terroristes d'augmenter leur budget de la défense de quelque 48 milliards de dollars pour 2003, augmentation plus substantielle que le budget total de la défense de tout pays européen, ne fera que creuser cet écart de capacités. Dans la mesure où la guerre contre le terrorisme amènera les Etats-Unis à lancer des opérations militaires dans d'autres régions éloignées et où les Européens se refuseront d'y participer ou se montreront incapables de le faire, l'OTAN verra son rôle se réduire et elle s'éloignera de la place centrale qu'elle occupait.

Il serait toutefois erroné de conclure que l'OTAN n'a plus aucun rôle important à jouer simplement parce qu'elle n'a pas été utilisée dans une mission pour laquelle, de toute façon, elle n'avait pas été conçue. L'Alliance reste le principal vecteur de l'implication des Etats-Unis dans les affaires relatives à la sécurité européenne. Par son processus d'élargissement, elle joue un rôle essentiel d'unification d'un continent qui était divisé depuis près de 50 ans. Elle a apporté la paix dans les Balkans, où elle continue de déployer des dizaines de milliers d'hommes, faute de quoi la région risquerait fort de rebasculer à brève échéance dans les horribles conflits des années 90. Par l'entremise de son Partenariat pour la Paix (PPP), l'OTAN a tendu la main à ses partenaires en Asie centrale et favorisé la coopération militaire avec eux, grâce à quoi certains ont apporté des contributions essentielles à la campagne en Afghanistan. Le PPP

continue également de remplir la fonction importante qu'est la promotion de l'interopérabilité entre les Alliés, ce qui permet à ceux-ci de coopérer entre eux même lorsque l'Organisation elle-même n'est pas associée aux activités, comme ce fut le cas pendant la guerre du Golfe en 1990 et 1991 et dans le cadre de certaines interventions liées aux opérations en Afghanistan. En bref, si la guerre contre le terrorisme indique effectivement que l'OTAN n'est plus l'institution géopolitique centrale qu'elle était durant la guerre froide, conclure que sa mission est achevée et qu'elle n'a plus de rôle à jouer à l'avenir serait porter un jugement hâtif et à extrêmement courte vue. Au lieu d'abandonner l'OTAN, les Alliés nord-américains et européens devraient profiter de son prochain sommet, qui se réunira à Prague en novembre 2002, pour continuer de l'adapter aux problèmes de sécurité actuels les plus importants. A l'instar des événements précédents, tels que la fin de la guerre froide ou les conflits dans les Balkans, qui ont obligé l'OTAN à s'adapter, les événements du 11 septembre et le conflit qui en est découlé obligeront les responsables de l'Organisation à réfléchir avec hardiesse et de manière créative aux moyens de conserver à celle-ci sa pertinence.

COMMENT L'OTAN DEVRAIT-ELLE S'ADAPTER LORS DU SOMMET DE PRAGUE ?

Les responsables de l'OTAN devraient tout d'abord faire savoir clairement que les nouvelles menaces, par exemple le terrorisme international, sont au cœur des préoccupations des Etats membres et de leurs populations. Déjà, dans le Concept stratégique de 1991, les dirigeants de l'OTAN reconnaissaient que « la sécurité de l'Alliance doit aussi s'envisager dans un contexte global » et que « les intérêts de sécurité de l'Alliance peuvent être mis en cause par d'autres risques à caractère plus général, notamment par la prolifération des armes de destruction massive, la rupture des approvisionnements en ressources vitales et les actes relevant du terrorisme et du sabotage. » (1) Ils reprennent essentiellement ce même point dans le Concept stratégique de 1999, en plaçant cette fois les actes de terrorisme en tête de liste des autres risques. (2) Cela ne signifie pas que tout acte de terrorisme ou toute menace visant l'alimentation en énergie peuvent ou doivent être traités comme relevant de l'article 5 et obligeant tous les Alliés à contribuer des troupes. Cela signifie toutefois que tous les Alliés reconnaissent que leurs valeurs et leurs intérêts communs peuvent être menacés par des événements mondiaux, point illustré de manière dramatique par les attaques sur Washington et New York. Même si l'invocation de l'article 5 ne se traduit plus nécessairement par une opération officielle de l'OTAN sous commandement de l'OTAN, le concept selon lequel une « attaque armée » de l'étranger doit faire jouer la solidarité entre les Etats membres est un développement important qui doit être maintenu et renforcé.

En second lieu, à la lumière de la nouvelle campagne, les membres de l'OTAN, et en particulier les Alliés européens, doivent accélérer le processus d'adaptation de leurs capacités militaires aux nouvelles missions. Lors du sommet de l'OTAN d'avril 1999, les Alliés ont adopté une Initiative sur les capacités de défense (DCI) conçue pour améliorer l'aptitude au déploiement, la mobilité, la durabilité, la surviabilité et l'efficacité des forces alliées. (3) Ce processus a permis d'identifier quelque 58 domaines dans lesquels il a été demandé aux alliés d'apporter des améliorations concrète à leurs forces afin de combler des lacunes spécifiques. Mais ce processus n'a jamais bénéficié d'une réelle visibilité politique et rares sont ceux de ses objectifs qui ont été réalisés. A Prague, les membres européens de l'OTAN devraient envisager de réduire cette longue liste pour la ramener à 3 à 5 catégories essentielles, par exemple les munitions à guidage de précision, les transports aériens, les communications de sécurité et le ravitaillement en vol, et s'engager véritablement à réaliser leurs objectifs. Les Européens doivent d'une part améliorer sérieusement leurs capacités s'ils veulent participer de manière efficace à la campagne antiterroriste avec les Etats-Unis. D'autre part, les mécanismes de l'Union européenne (UE) doivent être pleinement intégrés à l'OTAN, faute de quoi les problèmes d'interopérabilité actuels ne feront que s'aggraver. Les Européens se sont plaints à juste titre de ne pas avoir été pleinement associés aux premières phases des opérations militaires en Afghanistan, mais une telle association ne pourra devenir que de plus en plus difficile si les capacités militaires américaines et européennes continuent de diverger.

En troisième lieu, l'OTAN devrait poursuivre son processus d'élargissement, parce qu'il lui permet d'acquérir des alliés puissants, capables de contribuer aux objectifs communs et de renforcer l'intégration de l'Europe centrale et orientale. Le nombre exact de candidats qu'il conviendra d'accepter à Prague dépendra en partie de leur aptitude à maintenir leurs réformes politiques, économiques et militaires d'ici au sommet, mais l'OTAN devrait au minimum accueillir les candidats qui ont démontré qu'ils sont à présent des démocraties stables attachées aux valeurs des autres Etats membres de l'Organisation. Les nouvelles relations qui s'établissent entre la Russie et le monde occidental, en partie sous l'effet de la lutte commune contre le terrorisme, devraient permettre d'éviter que l'élargissement de l'OTAN, en particulier l'intégration des Etats baltes, ne sape les relations de l'Organisation avec ce pays.

En quatrième lieu, le Sommet de Prague devrait servir à promouvoir une coopération accrue entre l'OTAN et la Russie. Des progrès significatifs ont déjà été réalisés à cet égard, comme le démontre l'attitude apparemment nouvelle du président Poutine concernant l'élargissement de l'OTAN et l'accord qu'il a conclu avec le secrétaire général de l'Organisation, George Robertson, d'établir un nouveau forum pour amplifier la coopération OTAN-Russie. Autre mesure marquant un changement radical : Moscou a accepté de requérir l'aide de l'OTAN pour restructurer ses forces armées, ce à quoi les cadres conservateurs de la défense russe résistaient depuis longtemps. C'est là un domaine où l'OTAN a beaucoup à offrir, comme le montre l'aide fournie par l'Organisation à d'autres Etats de l'ex-bloc soviétique. L'OTAN devrait s'attacher à tirer parti de cette nouvelle donne et proposer une coopération de portée encore plus vaste qui pourrait transformer les relations entre la Russie et l'Ouest. Cette coopération pourrait comporter des échanges d'information en matière de défense civile (où les deux côtés ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre), la coopération entre les forces spéciales des membres de l'OTAN et de la Russie et la formation mutuelle de ces forces, la participation russe aux programmes collectifs d'armements, et des manœuvres militaires communes OTAN-Russie. Au lendemain des tragédies du 11 septembre, la perspective de voir la Russie considérer qu'elle fait partie du monde occidental, au lieu de se sentir menacée par lui, est une possibilité qu'il faut se garder de laisser passer.

Enfin, l'OTAN doit renforcer sa capacité de faire face à la problématique du terrorisme, processus auquel ont longtemps résisté les Alliés européens peu enclins à donner à l'Alliance un rôle « mondial » ou « politique » trop important. Il existe en fait de nombreux éléments qui limitent le rôle que l'OTAN peut et doit jouer dans ce domaine, telles que les questions d'application des lois, d'immigration, de contrôles financiers et de renseignement national qui dépassent de beaucoup le champ des compétences de l'OTAN et qui doivent être abordées par d'autres voies, notamment celles qui ont été établies entre les Etats-Unis et l'UE (et qui ont d'ailleurs été considérablement renforcées depuis le 11 septembre). Néanmoins, les membres de l'OTAN peuvent et devraient partager des informations sur les armes nucléaires, biologiques et chimiques et sur les programmes de missiles balistiques, développer la défense civile et la gestion prévisionnelle des conséquences, mettre au point la défense de théâtre antimissile et assurer une meilleure coordination des forces spéciales des Etats membres qui seront appelées à jouer un rôle clé dans la campagne antiterroriste. L'Alliance devrait même envisager la création d'un nouveau Commandement de projection des forces, qui aurait pour attributions spécifiques de planifier les opérations à projection extérieure. Pendant la guerre froide, rares sont ceux qui auraient imaginé la nécessité d'une expédition de forces spéciales américaines et européennes de l'autre côté du globe et de l'exécution d'une attaque coordonnée, mais c'est aujourd'hui un besoin très réel. Bien que l'OTAN n'ait pas été sollicitée pour riposter à une attaque visant les Etats-Unis, il n'est malheureusement pas difficile d'imaginer une attaque terroriste majeure contre une ville d'Europe à laquelle une riposte de l'OTAN serait justifiée.

Même après toutes les réformes appropriées, il est peu probable que l'OTAN redevienne jamais l'organisation de défense centrale qu'elle était à l'époque de la guerre froide ou même pendant les guerres des Balkans des années 90. Mais cela ne signifie pas qu'elle ne continue pas de constituer un

instrument essentiel au moyen duquel les Etats-Unis et leurs principaux alliés peuvent coordonner leurs forces armées, promouvoir l'unification de l'Europe, maintenir la paix dans les Balkans et, éventualité très concevable, exécuter de grandes opérations militaires en n'importe quel point du globe. Le Sommet de Prague devrait servir non pas à sonner le glas, mais à revitaliser et à adapter une organisation encore essentielle.

---

1. « Le nouveau concept stratégique de l'Alliance », Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Rome, 7-8 novembre 1991 (Bruxelles : OTAN), paragraphe 12.

2. « Le concept stratégique de l'Alliance », approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Washington les 23 et 24 avril 1999. Communiqué de presse : NAC-S (99) 65 Bruxelles, OTAN, paragraphe 24.

3. « Communiqué du Sommet de Washington ». Communiqué de presse : NAC-S (99) 64, Bruxelles, 24 avril 1999, paragraphe 11.

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques du gouvernement des Etats-Unis.

ETUDE DE CAS : RESULTATS DU PREMIER CYCLE D'ELARGISSEMENT – L'EXPERIENCE POLONAISE

Przemyslaw Grudzinski
Ambassadeur de la Pologne auprès des Etats-Unis

« En adhérant à l'OTAN, la Pologne est devenue membre d'une alliance militaire qui, de manière efficace, assure sa sécurité », note M. Przemyslaw Grudzinski, ambassadeur de la Pologne auprès des Etats-Unis. « La Pologne y a gagné en sécurité et en confiance, éléments fondamentaux de la poursuite de son développement. Sans garanties de sécurité efficaces et crédibles, la transition vers un ordre plus prospère et plus démocratique aurait été bien plus difficile et bien plus complexe. »

Durant les vifs débats qui ont eu lieu sur l'élargissement de l'OTAN, politiciens et experts ont largement pesé les coûts et les avantages. Ils ont placé d'un côté les arguments en faveur de l'élargissement et de l'autre les arguments qui s'y opposaient, et le résultat net de leurs calculs a été l'expansion de l'OTAN. Il se trouve encore des voix, cependant, tout particulièrement à l'approche du nouveau cycle d'expansion, pour dire que l'élargissement de l'OTAN ferait plus de mal que de bien. A l'évidence, je ne partage pas cette opinion. En adhérant à l'OTAN, la Pologne est devenue membre d'une alliance militaire qui, de manière efficace, assure sa sécurité. Au niveau politique, je signalerai simplement trois avantages :

1. La Pologne y a gagné en sécurité et en confiance, éléments fondamentaux de la poursuite de son développement. Sans garanties de sécurité efficaces et crédibles, la transition vers un ordre plus prospère et plus démocratique aurait été bien plus difficile et bien plus complexe.

2. Du fait de son appartenance à l'Organisation, la Pologne occupe dans la région une position plus constructive et plus forte. Même avant de devenir membre de l'OTAN, elle s'efforçait de jouer un tel rôle. On se souviendra que la Pologne a conclu des traités d'amitié avec tous ses voisins et qu'elle a participé activement à des initiatives telles que celle du Triangle de Vishegrad (réunissant la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie) et l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), ce qui démontre à quel point l'attachement aux valeurs telles que la liberté, le respect des droits de l'homme et la démocratie est profondément ancré dans la société polonaise. De plus, l'adhésion à l'OTAN a donné à la Pologne accès à des instruments financiers, institutionnels et politiques qui autorisent une promotion plus active et plus concrète de ces valeurs.

3. En devenant membre de l'OTAN, la Pologne s'est vu accorder la possibilité de participer activement à la définition du cadre de sécurité dans la région euro-atlantique. Ceci comporte un processus d'apprentissage particulièrement ardu, qui exige l'acquisition de connaissances que d'autres pays acquièrent depuis 40 ou 50 ans. Rien de surprenant donc, à ce que nous connaissions certaines difficultés dans ce domaine : problèmes concernant notre contribution à la dotation en effectifs militaires ; problèmes aussi pour coordonner nos efforts visant à la réalisation d'un objectif que la Pologne considère comme important pour l'Alliance (question ukrainienne). La Pologne s'emploie à renforcer la coopération entre l'OTAN et l'Ukraine, le but ultime recherché étant d'encourager Kiev à adopter une politique pro-occidentale. Par ailleurs, avec sa connaissance de l'Europe centrale et orientale ainsi que de la Russie, avec sa longue expérience, et tout bien considéré pas si mauvaise, de la prise en compte des réalités économiques, du sous-développement social et

politique et des minorités ethniques et religieuses, la Pologne est en mesure de contribuer à une meilleure compréhension des défis complexes que l'Alliance doit actuellement relever.

Passons au plan militaire. Je me contenterai de mentionner brièvement les avantages suivants :

En premier lieu, l'appartenance à l'OTAN a exigé la mise en place d'un dispositif de contrôle civil et démocratique des forces armées. A la suite d'un processus de transition délicat, un ministère civil de la défense, responsable devant le parlement, a été créé et en général doté d'un personnel civil plus nombreux. L'état-major a été intégré au ministère et placé sous l'autorité d'un ministre civil. La durée des affectations aux postes de commandement a été limitée et le parlement a pris le contrôle du budget de la défense. Ce sont là des mesures fondamentales qui permettent de créer des forces armées apolitiques crédibles.

La simple perspective de l'entrée à l'OTAN avait déjà forcé l'armée polonaise à s'adapter et à se moderniser. Ce processus s'est accéléré lorsque la Pologne est effectivement devenue membre à part entière de l'Organisation. Les effectifs des forces armées polonaises ont été réduits : de 400 000 hommes, ils ne sont plus que 165 000, et seront ramenés à 150 000 d'ici la fin 2003. Cette réduction des effectifs s'est accompagnée d'une modification de la composition des forces armées. La durée du service militaire obligatoire, qui était de 24 mois, a été réduite à 12 mois, et l'accent est mis actuellement sur le recrutement de soldats professionnels.

Je crois, et les tragiques événements du 11 septembre sont venus renforcer ma conviction, que l'OTAN élargie a gagné en crédibilité et en puissance. Supposons que l'OTAN ne se soit pas élargie. Sa capacité de défense, but principal de l'Organisation, serait considérablement moindre. En premier lieu, l'OTAN n'assure pas seulement la stabilité et la sécurité : elle avance aussi la cause de la démocratie et de la primauté du droit. En étendant le champ de la stabilité et de la démocratie, les membres de l'OTAN améliorent tout simplement leur environnement en matière de sécurité. L'un des arguments les plus importants invoqués par les partisans de l'élargissement de l'OTAN était que, fondamentalement, il n'existe pas différents niveaux de défense : vous êtes protégé ou vous ne l'êtes pas. Ce qu'ils redoutaient le plus, c'était que les pays d'Europe centrale et orientale restent relégués dans une zone dite grise. La chose semble des plus improbables aujourd'hui, mais j'avancerais qu'il n'y a pas très loin d'une zone grise à un trou noir. A l'heure actuelle, les défis en matière de sécurité découlent de la faillite de l'Etat et de son incapacité à tenir ses promesses économiques, politiques, sociales et culturelles. En l'absence de l'ancre de la sécurité et de la stabilité, et d'une perspective crédible d'adhésion aux institutions occidentales, la transition vers un régime démocratique fondé sur la primauté du droit aurait pu suivre un cours radicalement différent.

En second lieu, les démocraties n'ont pas une politique étrangère agressive et, à cet égard, l'OTAN fournit précisément les moyens militaires requis pour faire face aux défis en matière de sécurité. La spécificité de l'OTAN, qui la rend particulièrement attractive pour ses membres, est que l'engagement collectif de coopération militaire constitue une dissuasion crédible pour tout acteur rationnel qui envisagerait d'imposer son pouvoir à l'un des membres de l'OTAN. Lorsque l'élargissement de l'OTAN a eu lieu, personne ne soupçonnait que les membres de l'Organisation auraient à agir pour défendre les Etats-Unis. La Pologne, de concert avec les autres membres de l'Alliance, a invoqué l'article 5 (selon lequel une attaque contre l'un des membres de l'OTAN est une attaque contre tous), mais elle a également agi promptement au niveau régional en organisant à Varsovie une conférence sur la lutte contre le terrorisme.
Une alliance militaire se doit d'être efficace. On craignait que l'élargissement n'amène l'OTAN à se disperser et à diluer ses capacités militaires. Cette appréhension était alliée à des soucis concernant la baisse de l'intérêt de l'Amérique pour l'Europe et de la participation américaine aux affaires européennes, soucis justifiés car ils découlaient de la crainte de voir détruire une institution qui servait les intérêts transatlantiques si bien et depuis si longtemps. Je tiens à souligner, toutefois, que l'efficacité d'une alliance militaire dépend des intérêts partagés de ses membres et de ses capacités militaires. Sur le plan politique,

tout d'abord, je tiens à redire que malgré la perception d'une divergence croissante des intérêts des membres de l'OTAN, la force et la spécificité de la relation transatlantique sont dues à un profond attachement aux mêmes valeurs fondamentales, notamment à la liberté, à la démocratie et au respect des droits de l'homme. Nous pouvons discuter des difficultés auxquelles on se heurte dans la mise en œuvre de ces valeurs dans les sociétés d'Europe centrale et orientale du fait du legs du régime précédent, mais personne ne saurait contester l'attachement des Polonais, des Hongrois ou des Tchèques à ces valeurs. L'attitude des nouveaux membres peut paraître parfois quelque peu puérile et immature, mais leur enthousiasme et leur ferme croyance dans l'avenir de l'OTAN peuvent être utiles pour résister à la vague de scepticisme à l'égard de l'Alliance et donc renforcer celle-ci.

En troisième lieu, on redoutait fort que la participation de 19 membres ne vienne compliquer encore les mécanismes décisionnels, nuisant à l'efficacité de l'OTAN. Toutefois, après trois ans d'expérience, il ne semble pas que l'accroissement du nombre de membres ait eu un effet négatif sur la prise de décisions. Le temps nécessaire pour parvenir à un consensus n'a pas changé. En outre, l'élargissement a favorisé l'examen des modalités du processus décisionnel et des changements qu'il convient d'y apporter. Si l'OTAN veut tenir sa promesse de politique de porte ouverte et rester une alliance efficace, c'est une question qu'elle devra résoudre.

L'efficacité dépend également des capacités. Contrairement à ce qui se passe dans le domaine politique, l'écart militaire qui existe entre les membres américains et européens de l'OTAN est réel. Il existait avant l'élargissement de l'OTAN, et il existe toujours. Il exige une restructuration et une augmentation des dépenses militaires de la part de tous les membres européens de l'OTAN. J'ajouterai que la Pologne reconnaît ce défi et envisage, entre autres choses, l'acquisition d'un chasseur polyvalent. Cela garantira une interopérabilité de haut niveau entre les forces de la Pologne, des Etats-Unis et de l'OTAN, et permettra à la Pologne d'appuyer les missions que l'Alliance décide d'entreprendre, et d'y participer pleinement, tant pour garantir la sécurité de ses membres que pour renforcer la sécurité et la stabilité dans d'autres régions du monde.

Dans le débat actuel sur l'avenir des relations entre l'OTAN et la Politique européenne de sécurité et de défense, la situation de la Pologne est particulièrement délicate et difficile. Parfois accusée de trahir une organisation dont elle n'est pas encore membre, la Pologne se refuse simplement à choisir entre l'OTAN et l'Union européenne. Elle appuie l'élaboration d'une identité européenne en matière de défense et considère qu'il s'agit là d'une mesure essentielle pour permettre à l' Europe de jouer un rôle plus décisif et plus responsable dans la définition de l'ordre international. Toutefois, elle considère qu'une telle élaboration peut et doit se faire dans le cadre de l'OTAN. Cette position procède de la conviction qu'il existe des intérêts communs vitaux en matière de sécurité, ainsi que des valeurs fondamentales partagées, qui unissent les deux côtés de l'Atlantique. Enfin, et ce n'est pas le sujet le moins important, les relations avec la Russie. L'élargissement de l'OTAN n'a pas particulièrement amélioré le processus de démocratisation en Russie. Mais si nous convenons de ce point, nous devons également admettre que ce même élargissement ne pouvait pas et n'a pas en fait sapé la sécurité de la Russie. En revanche, il a accru la sécurité des anciens membres du Pacte de Varsovie. Du fait d'une coopération mutuelle et de l'adoption d'un cadre institutionnel démocratique, la capacité de ces pays de protéger et de servir leurs intérêts s'est accrue. Je dirai que grâce à l'élargissement, la Pologne et la Russie sont partenaires et qu'en conséquence, leurs relations sont bonnes. La Russie est un grand Etat ; de par sa seule taille et son potentiel, elle peut façonner l'ordre international de manière soit positive, soit négative. La Pologne appuie des formes de coopération pratiques et concrètes entre l'OTAN et la Russie qui visent à promouvoir la stabilité, la sécurité et le respect des valeurs fondamentales communes. Par ailleurs, cette coopération ne doit pas porter atteinte à l'efficacité et à la cohésion de l'OTAN, qui garantissent la protection des intérêts vitaux de la Pologne.

Les opinions exprimées dans le présent article sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement les vues ou la politique du gouvernement des Etats-Unis.

L'OTAN au XXIe siècle : le chemin à parcourir
BIBLIOGRAPHIE (*en anglais*)

Baker, James A. RUSSIA IN NATO? (*The Washington Quarterly*, vol. 25, no. 1, Winter 2002, pp. 95-103)

Bering, Helle. THE NEW, BIGGER NATO: FEARS V. FACTS (*Policy Review*, no. 106, April/May 2001, pp. 3-12)

Black, Joseph L. RUSSIA FACES NATO EXPANSION: BEARING GIFTS OR BEARING ARMS? Lanham, MD: Rowman and Littlefield, 2000. 288p.

Borawski, John; Young, Thomas-Durell. NATO AFTER 2000: THE FUTURE OF THE EURO-ATLANTIC ALLIANCE. Westport, CT: Praeger, 2001. 184p.

Carpenter, Ted Galen, ed. NATO ENTERS THE 21ST CENTURY. Portland, OR: Frank Cass, 2001. 189p.

Crisen, Sabina. NATO ENLARGEMENT AND PEACEKEEPING: JOURNEYS TO WHERE? Washington: Woodrow Wilson Center for Scholars, April 2001. 49p.

Goldgeier, James M. NOT WHETHER BUT WHEN: THE U.S. DECISION TO ENLARGE NATO. Washington: Brookings Institution, 1999. 182p.

Gordon, Philip H. NATO AFTER 11 SEPTEMBER (*Survival*, vol. 43, no. 4, Winter 2001, pp. 89-106)

Gordon, Philip H.; Steinberg, James B. NATO ENLARGEMENT: MOVING FORWARD. Washington: Brookings Institution, December 2001. 8p.

Kitfield, James. NATO METAMORPHOSIS (*National Journal*, vol. 34, no. 6, February 9, 2002, pp. 376-380)

Kugler, Richard L. ENLARGING NATO: THE RUSSIA FACTOR. Santa Monica, CA: Rand, 1996. 300p.

Leonard, Dick. A NEW LOOK AT NATO ENLARGEMENT (*Europe*, no. 409, September 2001, p. 3)

Leonard, Thomas M. NATO EXPANSION (*East European Quarterly*, vol. 33, no. 4, January 2000, pp. 517-544)

Mattox, Gale A.; Rachwald, Arthur R., eds. ENLARGING NATO: THE NATIONAL DEBATES. Boulder, CO: Lynne Rienner, 2001. 300p.

Meyer, Kent R. U.S. SUPPORT FOR BALTIC MEMBERSHIP IN NATO: WHAT ENDS, WHAT RISKS? (*Parameters*, vol. 30, no. 4, Winter 2000/2001, pp. 67-82)

O'Hanlon, Michael. PLAY NICE WITH NATO (*Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 57, no. 1, January/February 2001, pp. 37-38)

Rauchhaus, Robert W. EXPLAINING NATO ENLARGEMENT. Portland, OR: Frank Cass, 2001. 219p.

Smith, Martin A.; Timmins, Graham, eds. BUILDING A BIGGER EUROPE: EU AND NATO ENLARGEMENT IN COMPARATIVE PERSPECTIVE. Burlington, VT: Ashgate, 2000. 184p.

Szayna, Thomas S. NATO ENLARGEMENT: FORECASTING THE "WHO" AND "WHEN" (*National Security Studies Quarterly*, vol. 7, no. 3, Summer 2001, pp. 31-92)

Wallace, William. FROM THE ATLANTIC TO THE BUG, FROM THE ARCTIC TO THE TIGRIS? THE TRANSFORMATION OF THE EU AND NATO (*International Affairs*, vol. 76, no. 3, July 2000, pp. 475-493)

Winner, Andrew C. THE BALTIC STATES: HEADING WEST (*The Washington Quarterly*, vol. 25, no. 1, Winter 2002, pp. 207-219)

Zimmerman, William. SURVEY RESEARCH AND RUSSIAN PERSPECTIVES ON NATO EXPANSION (*Post-Soviet Affairs*, vol. 17, no. 3, July-September 2001, pp. 235-261)

L'OTAN au XXIe siècle : le chemin à parcourir
SITES INTERNET (*en anglais*)

Le département d'Etat américain n'est pas responsable du contenu ou de la disponibilité des ressources énumérées ci-dessous.

Allied Forces Southern Europe
http://www.afsouth.nato.int/

Arms Control Association: Subject Resources: NATO
http://www.armscontrol.org/subject/nato

British American Security Information Council: Network on European and Transatlantic Security
http://www.basicint.org/netsindx.htm

Center for Strategic and International Studies: Euro-Focus
http://www.csis.org/html/eurofoc.html

Documents Relating to American Foreign Policy: NATO
http://www.mtholyoke.edu/acad/intrel/nato.htm

Euro-Atlantic Partnership Council
http://www.nato.int/pfp/eapc.htm

Expand NATO 2002
http://www.expandnato.com/index.html

George C. Marshall European Center for Security Studies
http://www.marshallcenter.org/

Global Beat: NATO Expansion
http://www.nyu.edu/globalbeat/nato.html

Mediterranean Dialogue
http://www.nato.int/docu/facts/2000/med-dia.htm

NATO Consultation, Command and Control Agency
http://www.nc3a.nato.int/

NATO Official Homepage
http://www.nato.int/

NATO Parliamentary Assembly
http://www.naa.be/

The New Atlantic Initiative
http://www.aei.org/nai/nai.htm

Partnership for Peace
http://www.nato.int/pfp/pfp.htm

Russia-NATO Partnership
http://www.nato.int/pfp/nato-rus.htm

SACLANT: Supreme Allied Commander, Atlantic
http://www.saclant.nato.int/pio/

SHAPE: Supreme Headquarters Allied Powers Europe
http://www.shape.nato.int/

Ukraine-NATO Partnership
http://www.nato.int/pfp/nato-ukr.htm

U.S. Department of State: Bureau of European and Eurasian Affairs
http://www.state.gov/p/eur/

U.S. Department of State: International Information Programs: Europe-Eurasia
http://usinfo.state.gov/regional/eur/

U.S. European Command
http://www.eucom.mil/

U.S. Mission to NATO
http://www.nato.int/usa/

U.S. Mission to the European Union
http://www.useu.be/

U.S. Mission to the OSCE
http://www.usosce.rpo.at/index.htm

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 7 REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS NUMERO 1

AU XXIE SIECLE

LE CHEMIN A PARCOURIR

Mars 2002